

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2023

ÉDITO



« UNE AGGLOMÉRATION ATTENTIVE AUX BESOINS DES HABITANTS ET EN PHASE AVEC LES GRANDS ENJEUX DE TERRITOIRE »

Notre Projet de Territoire écologique se concrétise jour après jour. Dans les domaines du commerce et de l'artisanat, l'Agglomération Hénin-Carvin incite et accompagne les initiatives des acteurs économiques.

En matière de grands projets, l'Agglo sait piloter des grands chantiers complexes et coûteux. Je cite pour exemple le chantier de la renaturation du Courant de la Motte qui est livré aujourd'hui après deux ans de travaux.

Il en va de même sur ses efforts en matière d'amélioration de l'habitat, de gestion des déchets et de la ressource en eau.

Ce rapport d'activités 2023 traduit parfaitement la diversité des missions assurées par la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin, une collectivité attentive aux besoins de ses habitants et en phase avec les grands enjeux de territoire.

Christophe PILCH

Président de la Communauté
d'Agglomération Hénin-Carvin
Maire de Courrières

SOMMAIRE

4

Transitions économiques

15

Aménagement, habitat, mobilité et coopérations

23

Cohésion sociale, urbaine et du citoyen

35

Transition écologique

39

Eau

44

Collecte et Valorisation des déchets

47

Ressources et organisation

51

Finances

54

Communication et Tourisme

58

Exécutif et Bureau communautaire

59

Utile

TRANSITIONS ÉCONOMIQUES

En 2023, l'Agglo Hénin-Carvin a poursuivi la commercialisation de ses derniers fonciers en zone d'activités, avec la concrétisation de plusieurs projets d'investissements sur notre territoire.



GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS ET AIDES À L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES



Chiffres clés



2,2
millions d'euros

de ventes de parcelles réalisées en 2023

10 ventes

de parcelles réparties sur 3 zones
d'activités prévues pour 2024

Ventes et projets d'implantation

Plusieurs ventes ont été réalisées en 2023 pour un montant total de 2 235 400 € :

Ensio

Entreprise spécialisée dans l'installation et la maintenance de réseaux, qui s'est implantée sur la zone d'activités de la Chênaie à Rouvroy (vente à 442 000 €). Ensio, anciennement Sade Telecom, a porté la construction de nouveaux bureaux et entrepôts. Aujourd'hui détachée du groupe SADE, l'entreprise a souhaité avoir ses propres locaux. Historiquement située dans la zone de la Chênaie sud dans les locaux du groupe Sade, l'entreprise s'est aujourd'hui installée sur la partie nord de la zone sur une parcelle de 18000m².

Géolys

cabinet de géomètre expert s'installe en entrée de zone de la Chênaie à Rouvroy (67 500 €).

Socopal

Logisticien froid a acheté une nouvelle parcelle au sein de la zone d'activités de la Chênaie (172 800 €).

MAP Ambulances

Société d'ambulances, a signé une acquisition de parcelle pour s'installer sur la zone d'activités de la Chênaie sud (250 000 €).

P2M Modulaires

Entreprise spécialisée dans la fabrication de structures métalliques, va s'installer dans la zone de la Chênaie (193 400 €).

Cargo Group

Spécialisée dans la conception et fabrication de chaudières industrielles et déjà basée à Carvin dans la zone du Château, l'entreprise Cargo Group construit un nouvel outil industriel dans la même zone d'activités (885 600 €), sur une parcelle de 24900m². Le bâtiment que l'entreprise occupe actuellement sera proposé à la vente/location.

Néoloc

Entreprise spécialisée dans la location et l'entretien de matériel ferroviaire, a porté le projet de construction d'un bâtiment industriel au sein de la zone d'activités Picasso à Drocourt (66 800 €). Cette entreprise en plein croissance dispose désormais de nouveaux locaux leur permettant d'assurer la maintenance des engins ferroviaires.

Nextp

Entreprise de travaux publics, Nextp va s'implanter au sein de la zone d'activités Picasso (33 600 €).

Assainiconcept

Spécialisé dans la vente et la réparation d'hydrocureurs, a acheté une partie d'un terrain située sur la zone d'activités des Chauffours (86 700 €).

Luc Daniel

Basé à Leforest, Luc Daniel a acheté une parcelle au sein de la zone de la Tuilerie pour un projet d'extension (37 000 €).

PERSPECTIVES 2024

10 ventes prévues réparties sur 3 zones d'activités :

- ZAE du Château à Carvin : 2 projets prévus, une entreprise de menuiserie sur mesure et une entreprise spécialisée dans l'installation de réseaux de télécommunication.
- ZAE des Hauts-de-France 2 à Courcelles-lès-Lens : 3 projets prévus, un crématorium animalier, un projet de padel, une usine spécialisée dans les emballages de produits en tout genre.
- ZAE de la Chênaie à Rouvroy : 5 projets prévus, une extension d'usine, un développement d'un bâtiment de stockage d'une entreprise déjà basée à Rouvroy, un projet agroalimentaire, une implantation d'une entreprise spécialisée dans la distribution d'oxygène.



LANCEMENT D'UN AMI PÔLE DE SERVICES

Pour accompagner ce développement et apporter de nouveaux services, l'Agglo Hénin-Carvin lance en 2024 un appel à manifestation d'intérêt aux abords de la zone d'activités de la Chênaie à Rouvroy. Un AMI sera donc lancé auprès d'opérateurs/aménageurs dans le but de concevoir, réaliser, commercialiser et gérer un pôle de services. Une offre de restauration devra se trouver en entrée de parcelle. Des cellules artisanales sont plutôt attendues sur l'arrière de la parcelle, le but étant de pouvoir proposer une offre à la location/acquisition de différentes superficies.

«Le territoire de l'Agglo Hénin-Carvin continue donc la dynamisation du tissu économique de son territoire.

La zone d'activités de la Chênaie de Rouvroy, en particulier, a vu l'arrivée de nombreux projets sur les deux dernières années.»

Christophe PILCH,

Président de la Communauté d'Agglomération
Hénin-Carvin
Maire de Courrières

Projets économiques

Extension du Mont Solau à Carvin

L'Agglo Hénin-Carvin a obtenu le permis d'aménager de l'extension de la zone d'activités du Mont Solau en novembre 2022. Suite à des problématiques foncières et environnementales sur le site, le projet a été stoppé en 2023. Il devrait être relancé en 2024 sur la base de nouvelles orientations.

Programme « InterLud »

La CAHC a investi le champ de la logistique urbaine à travers le programme Interlud, piloté par l'Etat, en 2022. Ce programme a abouti à une charte de logistique urbaine signée mi-2023 par les représentants des fédérations professionnelles et les élus. Cette charte définit une liste d'actions à mettre en œuvre pour améliorer les flux de marchandises en ville.

Programme « Territoire d'industrie »

L'Agglo a bénéficié du renouvellement de son label « Territoire d'industrie », label national qui récompense les territoires engagés activement en faveur de l'industrie. Ce label a été obtenu en partenariat avec la CALL sur le « territoire d'industrie de Lens-Hénin ». Un binôme élu/industriel a été nommé, et un chef de projet a été recruté à l'échelle CALL/CAHC pour déployer un plan d'actions en faveur de l'industrie, notamment sur les volets Compétences et Décarbonation.

Parc d'Innovation de l'Artois

Dans le domaine de l'innovation, l'Agglo Hénin-Carvin a accompagné l'incubation de 4 projets innovants et l'accélération de 2 projets d'entreprises existants.

PERSPECTIVES 2024

- *Relance du projet d'extension du Mont Solau.*
- *Etude de lancement d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale à l'échelle CALL/CAHC.*
- *Lancement de la quatrième promotion d'incubés sur le Parc d'Innovation de l'Artois.*
- *Première participation au salon international des nouvelles technologies Vivatech, sur stand commun PMA/MEL.*

Immobilier d'entreprise

Hôtel d'entreprises

L'hôtel d'entreprises de Montigny en Gohelle a été inauguré le 14 avril 2023. 5 cellules sur 6 ont été louées sur l'année 2023 :

- **Bolium et HMScoot Services** en mars 2023. Les deux sociétés sont issues de la pépinière d'entreprises de Leforest.
- **Perfect Aménagement**, société spécialisée dans la fabrication de mobilier sur mesure, juillet 2023.
- **MPF Isolation**, société d'isolation et second œuvre, juillet 2023.
- **Monchauffagiste.com**, société de chauffagiste en octobre 2023.

Pépinière d'entreprises

La pépinière d'entreprises de Leforest a connu des mouvements essentiellement sur les ateliers. Les bureaux ne sont pas loués mais des demandes arrivent pour le début de l'année 2024. Depuis le Covid, la demande tertiaire a fortement baissé car les porteurs de projets se recentrent plutôt sur l'installation d'un bureau au sein de leur propre habitation.

Au niveau des ateliers, on note les départs de **Bolium** et **HMScoot Services** pour l'hôtel d'entreprises de Montigny en Gohelle, dans une logique de suivi de parcours résidentiel mis en place par l'Agglo Hénin-Carvin.

Arrivées de **Technicalo** en janvier 2023, entreprise de calorifugeage et **Vacom-DB** en septembre 2023, entreprise spécialisée dans la vente de produits d'entretiens professionnels. Les autres ateliers sont occupés par **Itech Shop** et **Gatinais Travaux Services**.

L'atelier 1 fera l'objet de travaux structurels rendant impossible sa location pour le reste de l'année 2023.



« L'Agglo Hénin-Carvin maintient une politique de développement économique axée sur l'accompagnement des entreprises à la fois dans leurs projets d'implantation, mais aussi dans leurs investissements et leurs recrutements. Face à la raréfaction du foncier, l'Agglo mise désormais sur la capacité à mettre en réseau et **développer les partenariats pour maintenir l'attractivité de son territoire**, tout en accordant une attention de plus en plus forte aux projets à valeur ajoutée et engagés dans les efforts environnementaux. »

Christophe PILCH,

Président de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin
Maire de Courrières

Terrasses du Métaphone

Pas de mouvement sur le bâtiment tertiaire sur les terrasses du Métaphone à Oignies. La mise en location étant stoppée en attendant l'arrivée de la fibre qui sera déployée en 2024.

Ateliers relais des Hauts-de-France 1 et 2

Sur la zone des Hauts-de-France 1, à Courcelles les Lens, deux départs ont été enregistrés :

- Dual consulting a libéré la cellule 10 en octobre 2023. Un prospect est déjà intéressé pour une location en début d'année 2024.
- BLZ Jeans liquidée en juillet 2022 a pu restituer la cellule 7 en juin 2023.

Les autres cellules étant toutes louées soit huit cellules sur dix.

La CAHC a également vendu, en avril 2023 une cellule d'activités à l'entreprise DPE Design sur la zone d'activités des Hauts-de-France 2 sur la commune de Courcelles-lès-Lens au prix de 415000 €.

Les cellules d'activités de la zone du Calvaire à Leforest sont en cours de commercialisation, pour un prix de vente estimé à 1 175 000 €.



Animation économique

L'Agglomération Hénin Carvin a organisé plusieurs événements en lien avec le monde économique de son territoire en 2023 :

- 1 **after-work** sur les enjeux du numérique.
- 1 **soirée des lauréats** du dispositif d'aides de la CAHC « Coup de Pouce ».
- 1 **after-work** pour la mise en réseau des acteurs de l'ESS et des entreprises conventionnelles.
- 3 **comités de parcs d'activités** autour des zones de Courcelles, Hénin-Beaumont et Courrières-Montigny. Cet événement permet de réunir les entreprises des mêmes zones d'activités, d'aborder des questions liées à la gestion et à la vie de leur ZA, et d'informer les entreprises de l'actualité du territoire.

PERSPECTIVES 2024

- Poursuite des rencontres entreprises par blocs de zones d'activités « comités de parcs »
- Poursuite des after-works



AU SOUTIEN DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT



Chiffres clés



171

porteurs de projets accompagnés depuis 2019

1 174 109 €

d'aides octroyées depuis le lancement du dispositif en 2019

400 000 €

de subventions octroyées sur la seule année 2023

Aides Coup d'Pouce : 400 000 € d'aides en 2023

2023 a marqué l'année de clôture de la première phase d'aides économiques « Coup d'pouce » mises en place dans le cadre du SRDEII.

Elle a permis d'accompagner 47 porteurs de projets, et d'octroyer près de 400 000 euros de subventions.

En termes de bilan, ce sont donc 171 porteurs de projets qui ont été aidés depuis 2019, pour un total de 1 174 109 euros.

L'année 2023 a été également celle de la préparation du nouveau SRDEII, qui couvrira la période 2024-2027, et qui permettra de reconduire et étoffer le panel des dispositifs d'aides économiques de la CAHC pour les commerçants, artisans, TPE – PME, ainsi que pour les acteurs de l'ESS. Ces nouveaux dispositifs seront intégrés dans une autorisation de programme pour la même période, avec une enveloppe dédiée de 1 200 000 euros.



Afterwork des lauréats « Coup d'Pouce »

« Depuis la définition de l'intérêt communautaire en matière de politique locale du commerce en 2018, l'Agglo Hénin-Carvin s'est engagée activement en faveur des artisans et commerçants du territoire, pour contribuer de manière active à la vitalité de nos communes, notamment à travers le dispositif « Coup d'Pouce ».

En lien étroit avec les communes, l'Agglo va expérimenter en 2024 un nouveau service commun à travers la création d'un poste de Manager du Commerce Mutualisé, pour une déclinaison au plus près du terrain de la stratégie commerce du territoire. »

Christophe PILCH,

Président de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin
Maire de Courrières

Stratégie commerce et artisanat

La stratégie commerce et artisanat de l'agglomération, votée en juin 2022, poursuit sa déclinaison opérationnelle.

Ont été lancés en 2022, et reconduits en 2023 :

- Appel à projets animation commerciale, destiné à accompagner financièrement les associations de commerçants dans la mise en place d'actions de soutien au commerce et à l'artisanat local, en lien avec les objectifs du PTE.
- Appel à projets création de tiers lieux à vocation économique, destiné à faire émerger des structures hybrides propices au développement et à l'accompagnement de projets d'entreprises.
- Le déploiement, dans le cadre d'une convention passée avec la CMA, de sessions de formations à destination des artisans et d'accompagnements individuels sur les enjeux de transition numérique et écologique



Projets complémentaires menés en 2023

- Amorce de création d'un observatoire du commerce du territoire de la CAHC, en lien avec le SIG.
- Poursuite de la démarche autour du commerce écoresponsable dans la perspective de création d'un label de territoire, avec une réflexion autour de la sobriété énergétique,
- Mise en œuvre de la démarche de co-construction, avec les communes, d'un service commun de Manager de Commerce Mutualisé, pour une création de poste en 2024.

PERSPECTIVES 2024

- Mise en œuvre opérationnelle du service commun Manager de Commerce Mutualisé.
- Déploiement des nouvelles aides coup d'pouce sous convention Région.
- Poursuite du référencement de la vacance commerciale au sein de l'observatoire.
- Accompagnement de la démarche d'AMI Zones Commerciales lancé par l'ANCT.
- Lancement d'un AMI pour l'exploitation du bar du métaphone.
- Lancement d'une étude de potentiel commercial pour l'implantation d'un restaurant au 9-9 bis.
- Suivi des appels à projets tiers lieux et animation commerciale.



L'AGGLO AU SOUTIEN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Chiffres clés



25 000 €

de subventions pour le Pôle Territorial de Coopération Économique

150 000 €

pour le soutien aux projets immobiliers de deux structures de l'ESS

L'Économie Sociale et Solidaire est transversale et s'intègre dans différents axes du Projet de Territoire écologique de l'agglomération. Elle fait partie d'une politique volontariste menée par la collectivité, qui a permis d'amorcer le travail de fond pour continuer à contribuer au développement de l'ESS de façon pérenne.

Actions menées en 2023

Les évènements conviviaux ESS facilitant les coopérations et le développement des activités locales :

- 2 petits déjeuners ESS, où l'on rassemble une quarantaine d'acteurs ESS sur une thématique donnée.
- 1 Afterwork dédié aux acteurs ESS.

Les financements contribuant au bon développement de l'ESS sur le territoire :

- L'aide à l'immobilier ESS avec le financement du projet immobilier de l'APEI et celui de la banque alimentaire, pour 150 000 € de subventions.
- Inauguration des locaux de l'ADDs en juin 2023 suite à l'octroi des aides financières dédiées à l'immobilier ESS en 2022 par l'agglomération (subvention et avance remboursable).
- Le financement du Pôle territorial de coopération économique (PTCE), constitué en association en octobre 2023 et rassemblant à ce jour 14 structures de l'économie sociale et solidaire, conventionnelle et une collectivité (la CAHC).
- L'appel à projet ESS, dédié aux structures ayant des projets de développement.

Le Mois de l'ESS :

Pour la première fois, la CAHC a coordonné des actions pour sensibiliser les publics lors du mois de l'ESS en novembre 2023. Un programme a ainsi été créé en lien avec les associations, pour déployer plusieurs événements :

- Camp de l'innovation : action visant à favoriser l'entrepreneuriat dans l'ESS au sein des collèges volontaires du territoire.
- Journée dédiée à la sensibilisation ESS à la ressource d'Evin Malmaison.
- Temps sur la finance solidaire à la pépinière de Leforest : speed meeting rassemblant les partenaires et financeurs de projets entrepreneuriaux et ESS : 20 personnes sur la demi-journée. Au programme, du mécénat, des financements, des propositions d'accompagnement, des conseils...
- Osons Nos Talents dédié au développement durable, avec un atelier sur l'ESS.

De juin à décembre 2022, 130 prescriptions ont été établies, 158 devis ont été réalisés, 108 réparations ont été facturées. Depuis septembre 2022, un service de location de véhicules a été également proposé aux particuliers éligibles.



« L'Agglo Hénin-Carvin continue d'affirmer son positionnement en matière de politique d'Économie Sociale et Solidaire, pour mieux répondre aux besoins des acteurs présents sur les territoires et pour renforcer les coopérations locales »

François THÉRET,

Vice-Président aux Transitions Économiques
et à l'Emploi



PERSPECTIVES 2024

- Réponse à l'appel à projet T'ESS de la Région HDF pour financer un programme d'animation et d'actions du territoire pendant deux ans, avec une bourse aux projets ESS notamment.
- Déployer le nouvel appel à projets dédié à l'accompagnement des investissements en matière d'Économie Sociale et Solidaire.
- Proposer une action phare durant le mois de l'ESS en novembre, autour de la commande publique responsable.



EMPLOI-FORMATION

Emploi et insertion : subventions 2023

Mission locale
368 898 €

PLIE
164 000 €

Maison de l'emploi
39 000 €

Initiative Gohelle
20 000 €

Réseau Entreprendre
5 000 €

Germinal
8 000 €

En 2023, la CAHC poursuit sa politique volontariste en matière d'insertion et d'emploi et accompagne les travaux préparatoires à la fusion-absorption de la Mission Locale de Lens-Liévin avec le PLIE de Hénin-Carvin, le PLIE de Lens-Liévin et la Maison de l'Emploi de Lens-Liévin Hénin-Carvin.

Les faits marquants de 2023

- **L'antenne communautaire d'Unis-cité accueille 48 jeunes en Service Civique**

L'Agglo Hénin-Carvin accompagne depuis 2022 l'association Unis-cité, dont une antenne de proximité a été créée à Libercourt, en quartier prioritaire de la Haute Voie, afin de mobiliser des jeunes du territoire sur des missions en faveur des collectivités et associations locales et en finalité des habitants.

Au cours de l'année 2023, elle a accueilli 48 jeunes en services civiques volontaires issus de 11 communes du territoire. 17 d'entre-eux (35%) résident en quartier politique ville. Ce dispositif constitue un tremplin pour les jeunes en insertion professionnelle, favorisant leur mise à l'emploi ou leur reprise d'études.



- **État d'avancement des engagements pris dans le cadre de la Charte locale de partenariat ERBM avec les acteurs de l'Emploi et de l'Insertion du territoire, les bailleurs sociaux, le Conseil Départemental et le Conseil Régional**

Initiée par l'Agglo Hénin-Carvin dans le cadre de l'ERBM, la charte de partenariat a permis de définir un mode opératoire commun reproductible à chaque opération intégrée de rénovations des cités minières du territoire. Elle traduit la coordination des acteurs locaux et leurs interventions dans le cadre de l'ERBM, sur le volet insertion et accompagnement à l'Emploi. Les travaux de réhabilitations ont désormais démarrés sur les cinq cités minières concernées: Declercq à Oignies, Nouméa à Rouvroy, La parisienne à Drocourt, Darcy à Hénin-Beaumont, Crombez à Noyelles-Godault.

Au regard du volet Insertion, **105 296 heures d'insertion ont été réalisées sur la période 2022-2023**, permettant ainsi la signature de **213 contrats de travail dans les structures d'insertion du territoire** et **63 contrats dans les entreprises classiques**.

« Avec un taux de chômage supérieur de 3 points par rapport à la moyenne nationale, l'Agglo Hénin-Carvin consacre une part importante de ses politiques publiques en faveur de l'emploi et de l'insertion, à travers le soutien des opérateurs de l'emploi et de la création d'entreprise. En 2024, de nombreux changements sont attendus dans le paysage des opérateurs de l'emploi, à travers la création de France Travail au niveau national, et la fusion d'une partie des acteurs au niveau du bassin d'emploi. »

Christophe PILCH,

Président de la Communauté d'Agglomération
Hénin-Carvin
Maire de Courrières

PERSPECTIVES 2024

- *Accompagnement des besoins de recrutement des entreprises en développement sur le territoire, notamment dans le secteur industriel.*
- *Fusion –absorption au premier semestre 2024 de la Mission Locale de Lens-Liévin avec le PLIE de Hénin-Carvin, le PLIE de Lens-Liévin et la Maison de l'Emploi de Lens-Liévin Hénin-Carvin.*

• **Clauses d'insertion (hors ERBM) :**

51 199 h d'insertion réalisées sur 39 marchés clausés sur le territoire de l'Agglo Hénin-Carvin, soit 50 entreprises accompagnées par le PLIE sur ce volet et 111 personnes en emploi; 85% de marchés de travaux et 15% de services.

Les marchés de l'Agglo représentent 14% des donneurs d'ordre, ceux des communes 5%.

Le nombre d'heures d'insertion sur les marchés diminuent, passant de 78 044h en 2021 à 51 199h en 2023, soit -34% d'heures d'insertion.

• **Forum éco transitions le 28 novembre à Aquaterra :**

Plus de 300 personnes du territoire ont participé à l'événement « Osons nos talents » spécial transition écologique, organisé en partenariat avec les acteurs de l'emploi. Au travers des différents stands relatant le cycle de vie d'un produit, le public a pu tester les métiers de demain dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment, de la valorisation des déchets, du transports logistique, des énergies renouvelables.

• **Promotion des métiers de l'industrie :**

L'agglomération a accueilli la « Fabrique 4.0 » au parc des îles du 9 au 11 novembre. Une journée de découverte des métiers de l'industrie était réservée aux collégiens, jeunes, demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle. Plus de 80 personnes ont pu appréhender les métiers de demain dans l'industrie, secteur porteur dans les Hauts de France dans le cadre de la ré-industrialisation.

• **Prorogation du dispositif Proch'emploi :**

La Plateforme territoriale Proch'Emploi est un dispositif régional, décliné territorialement au sein de 23 plateformes dans les Hauts de France. Elle constitue la porte d'entrée des entreprises qui recherchent des compétences et souhaitent recruter.

Depuis 2016, 2 874 offres d'emploi ont été détectées par la plateforme territoriale, 1 517 mises à l'emploi ont été effectuées. **En 2023, ce sont 352 postes détectés et 192 mises à l'emploi.**

Compte tenu de ces résultats, les élus ont reconduit le dispositif jusqu'à fin 2025.

AMÉNAGEMENT, HABITAT, MOBILITÉ ET COOPÉRATIONS

Cette année encore, la direction Aménagement, Habitat, Mobilité et coopérations a poursuivi d'arrache-pied les objectifs fixés. Livraison d'aménagements de proximité, création d'un observatoire des friches...le territoire de l'Agglo Hénin-Carvin poursuit sa mutation.



L'AGGLO HÉNIN-CARVIN : UN TERRITOIRE DE PROJETS

Chiffres clés



1 350 175 €

de subventions perçues en 2023 (FEDER, Région, État)

34 000 €

c'est le montant de la convention signée avec le département pour l'opération du Courant de la Motte

Les faits marquants de 2023

Renouveau du Bassin Minier

- Signature des conventions de maîtrise d'ouvrage unique avec les 5 communes concernées.
- Accord de subventions de l'État sur les études de maîtrise d'œuvre, désignation des équipes de maîtrise d'œuvre des espaces publics par la SPL pour les 5 cités minières prioritaires et engagement des études de conception.
- Délibération pour l'engagement des études de définition du schéma directeur pour la cité Foch à Hénin Beaumont dans la perspective d'un 2ème triennal.

9-9bis

- Validation des études de maîtrise d'œuvre pour la sécurisation du parcours patrimonial dans la salle des machines et création d'un point d'accueil et rénovation de l'ancienne maison du gardien.
- Décision d'engager d'un appel à manifestation d'intérêt pour retenir le futur exploitant du 9-9 Bar

Eco-pôle gare de Libercourt

- Livraison des 29 maisons individuelles réalisées par Territoires 62.

Eco-quartier Sainte-Henriette

- Livraison des travaux des aménagements transitoires et mise en place d'un totem sur la mémoire des lieux et mise en place d'ateliers avec les habitants pour la fabrication de nidoirs.

Friches

- Réalisation d'un observatoire des friches et définition d'un dispositif de reconversion des friches du territoire à destination de projets habitat et développement économique.

Coopérations

La plupart des grandes contractualisations et programmations financières (Fonds européens, ACTes, contractualisation avec le Département) achevées en 2020 n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement immédiat pour la période 2021 - 2027. Ces programmations ont abouties au 3ème trimestre 2022, 1er semestre 2023, ne permettant pas un engagement financier des partenaires en 2023 sur les actions communautaires qui se concentreront d'avantage sur 2024 (dépôt du dossier Courant de la Motte au FEDER, travaux de revalorisation des chevalements du 9-9 Bis auprès de la DRAC et du Département, valorisation d'études auprès du Fonds vert).

Afin de palier l'absence de nouvelles recettes sur l'année 2023 les services de l'Agglo Hénin-Carvin se sont concentrés sur les soldes des dossiers en cours. De plus, l'agglo a pu signer une nouvelle contractualisation avec le Département du Pas-de-Calais dont le premier dossier valorisé fin d'année 2023 a été le Courant de la Motte.

Convention signée en 2023

Département (Courant de la Motte)

34 000 €

1 350 175 €

de subventions perçues en 2023

FEDER (Filet Morand, Sainte-Henriette, REACT-EU)

812 520 €

Région - PRADET (Sainte-Henriette - accompagnement BHNS)

339 471 €

État (Aménagements de proximité Sainte-Henriette, DSIL 2018 NTIC, démolition et désamiantage de la courée des équipages, réalisation d'un préau et d'un WC au Parc des Iles)

198 184 €

PERSPECTIVES 2024

Renouveau du Bassin Minier

- Engagement des phases de concertation et validation des Avant-Projets pour la rénovation des espaces publics sur les 5 cités.
- Dépôt des premiers dossiers de demandes de subvention pour les travaux d'espaces publics auprès de l'Etat et de la Région.
- Réalisation des études pour la définit-on du schéma directeur de la cité Foch.

9-9bis

- Lancement des travaux de valorisation du parcours patrimonial dans le bâtiment des machines, d'un point d'accueil de site et de rénovation de l'ancien logement du gardien fin d'année 2024 – début 2025.
- Désignation du futur exploitant pour la gestion du 9-9bar pour une ouverture fin 2024.
- Engagement des études d'opportunité et de pré-programmation pour la création d'une offre de restauration sur le site du 9-9bis.

Eco-pôle gare de Libercourt

- Étude en lien avec la SNCF sur l'optimisation des ascenseurs du passage à niveau de la gare de Libercourt pour une mise en travaux fin 2025.

Eco-quartier Sainte-Henriette

- Lancement d'une consultation en vue de retenir une nouvelle maîtrise urbaine pour l'actualisation du plan-guide et l'assistance à la commercialisation.
- Bâtiment Delsol : engagement d'une première tranche de travaux de sécurisation et de confortement des bâtiments (reprise des bétons, travaux curage et de petites démolitions). Désignation d'un programmiste pour définir un deuxième niveau d'interventions et de travaux utiles et nécessaires à l'accueil de porteurs de projets.
- Lancement des études pour la réalisation d'un plan de gestion des espaces des 2 terils classés UNESCO porté par la Transition écologique.

Friches

- Mise en place d'un nouveau dispositif communautaire d'aide au recyclage urbain (ARU) auprès des porteurs de projets.

Mobilité

- Appui à la finalisation du schéma cyclable structurant et ouverture dans le cadre de la contractualisation de fonds de concours aux communes pour financer la mise en œuvre de ce schéma et du réseau communal complémentaire.



AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Chiffres clés



1 700

logements prévus au programme de
rénovation des cités minières

PIG (Programme d'Intérêt Général)

71

décisions de subventions pour des projets de
rénovations

1 700 000 €

de travaux

157 800 €

engagés par l'Agglo Hénin-Carvin

Les faits marquants de 2023

Renouveau du Bassin Minier

- Engagement financier de l'Agglomération aux rénovations des logements des cités de la Parisienne (Drocourt), Declercq (Oignies), Darcy (Hénin-Beaumont), Nouméa (Rouvroy) et Crombez (Noyelles-Godault) soit près de 1 700 logements.
- Premier acompte versé (854 250€) pour les tranches 1 et 2 de la Cité Nouméa soit 331 logements.

Rénovation du quartier de la ZAC des 2 villes

- Ouverture de la Maison du projet provisoire.
- Modification du schéma directeur de la ZAC pour acter le changement des périmètres de diversification résidentielle au nord du Mail Dahomey.

Friches / foncier

- Financement d'un 1er acompte de 52 000€, relatif à la subvention CAHC 2019 de 104 000€, pour l'opération de construction SIA HABITAT de 24 logements sociaux rue Janina à Rouvroy via le fonds d'intervention foncier et urbain (FIFU)



ZAC des Deux Villes

Travaux de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

- Accompagnement des élus et des acteurs du logement dans le fonctionnement des commissions d'attribution, en collaboration avec les principaux bailleurs sociaux du territoire et débouchant sur la présentation de supports et de proposition de formations.
- Mise à jour du système de cotation et paramétrage de ce dernier en ligne conformément à la loi Tacquet du 07/02/2022, en y ajoutant les publics prioritaires relatifs à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).
- Élaboration d'une nouvelle étude de peuplement du parc social à destination des communes et des bailleurs sociaux. Une étude basée sur l'intégralité du parc des bailleurs sociaux présent sur le territoire.
- Étude (en partenariat avec l'URH) pour l'évaluation du parc social et du bien vivre ensemble sur le territoire.
- Signature du nouveau plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur de logement social (PPGDID) 2022-2028.
- Dans le cadre des projets contractualisés en ORT, lancement d'une réflexion avec les 3 communes concernées sur la végétalisation des centres villes, sur l'hypothèse d'un permis de végétaliser.

Rénovation du parc privé (Programme d'Intérêt Général)

- 71 décisions d'attributions de subventions CAHC pour des projets de rénovations à destination du parc privé.
- Un montant total de travaux d'1 700 000€ ; 157 800€ d'aides de la CAHC engagées et 1 130 000€ d'aides de l'Anah d'engagées.
- Réunions de sensibilisation décentralisées sur le territoire.
- Déjeuner des acteurs RGE du territoire sur les aides de la CAHC et comment établir des devis conformes anah (avec le concours ECFR).
- Évaluation qualitative des relations CAHC-Opérateurs-Bénéficiaires grâce à l'apport d'une stagiaire (avec le concours ECFR).



572
dossiers déposés
contre 208 en 2022

386
accords donnés

53
refus

Habitat spécifique

- Création d'un dispositif d'aide à l'habitat pour publics spécifiques (AHPs) à hauteur de 150 000€ maximum par opération : pensions de famille, résidences accueil et habitats jeunes.

Lutte contre l'habitat indigne

- Organisation de 3 info-formations ADIL à destination des communes et des partenaires (sur le relevé d'observation du logement (ROL), les procédures d'expulsion et occupation illicite, et le permis de louer).
- Organisation de 2 formations à destination des communes sur la compréhension des diagnostics gaz et électricité.

Accession sociale à la propriété

- Création de 2 nouveaux dispositifs d'aides financières à l'accession sociale : dans l'ancien à hauteur de 12 000€/logement maximum et dans le neuf (prêt social location accession PSILA) à hauteur de 8 000€ maximum/logement.

Rénovation du Parc privé / OPAH RU-ORT

- Lancement d'une étude pré-opérationnelle sur les cœurs de ville de Montigny en Gohelle et de Libercourt, achèvement en 2024.

Aires d'accueil Gens du Voyage

- Ouverture de deux aires : Courcelles et Libercourt.
- Reprise en gestion de l'aire de Leforest (auparavant gérée par la commune).



Cité Nouméa - Rouvroy

PERSPECTIVES 2024

Permis de Louer

- Demande d'élargissement du périmètre Permis de louer sur la commune de Rouvroy pour 3 rues à compter du 1er janvier 2024.

Aires d'accueil des Gens du Voyage

- Démarrage des travaux pour l'aire de Rouvroy (septembre 2024).

Renouveau du Bassin Minier

- Poursuite du versement d'acomptes sur les cités ERBM, notamment le 1er acompte versé (420 000€) pour la tranche 1 de la Cité Declercq soit 120 logements.
- Mise en place de groupes de travail sur le relogement des habitants des Cités ERBM.

ZAC des 2 villes :

- Lancement des études de maîtrise d'œuvre de rénovation des espaces publics du quartier.
- Démolition des îlots Bourgogne, Dauphine, Flandres et définition d'aménagements transitoires.
- Rédaction d'une charte de vie de chantier à l'échelle du projet.

OPAH RU/ORT

- Révision des aides de la CAHC et de l'Etat en dispositif d'OPAH RU pour Carvin et Hénin-Beaumont.

Friches

- Création d'une aide financière au recyclage urbain (ARU).

Travaux de la CIL

- Mise à jour du règlement de la CIL, mise à jour du système de cotation de la demande de logement social intégrant les « travailleurs essentiels ».
- finalisation des études de peuplement et d'évaluation du parc social.
- lancement d'un marché pour la révision du document cadre de la CIL et de la convention intercommunale d'attribution (CIA).

Habitat spécifique

- Création d'une aide financière au développement de l'habitat intergénérationnel.

Accession sociale

- Mise à jour des dispositifs d'aides à l'accession sociale dans l'ancien et dans le neuf (PSLA).
- Solde du partenariat CAHC-REGION pour l'aide à l'accession sociale dans l'ancien, octroyant une enveloppe régionale de 300 000€ d'aides pour les habitants du territoire.

Permis de végétaliser

- Reprise de la réflexion en 2023 avec les communes membres de l'ORT + Montigny en Gohelle après étude achevée étudiants IAUL.
- 2024 - Arrivée stagiaire pour poursuivre les 2 pistes de réflexions = permis de végétaliser collectif et permis de végétaliser individuel en front à rue.
- 2024 – Lancement consultation de la population en lien avec la DCSU et ses pôles politique de la ville et démocratie participative sur la perception de la nature en ville.
- 2024 - Lancement des outilleries partagées communautaires (également lien avec GUH).

Lutte contre l'habitat indigne

- Organisation par la CAHC de 3 info-formations annuelles ADIL à destination des communes et des partenaires.

Communication

- Mise à disposition en ligne des données relatives aux documents stratégiques, aux dispositifs de financements, d'accompagnement et d'information, ainsi qu'aux coordonnées des contacts partenariaux pour répondre aux besoins de 1er niveau des habitants et des professionnels du territoire.
- Mise à disposition du public de données cartographiques sur le parc social.



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE



Chiffres clés



260

cartes à consulter

182 Go

de données cartographiques et statistiques

60

comptes utilisateurs créés

1

serveur dédié

Support auprès des agents et des communes, le Service Système d'Information Géographique a pour missions principales l'analyse, la mise à jour des données, le développement d'applications métiers, la production de cartes et de statistiques pour les services de l'Agglo mais aussi pour les communes.

L'expertise du service dans le domaine de l'analyse spatiale et de la statistique permet aux utilisateurs de travailler avec les données les plus fiables, pertinentes et récentes.

Les faits marquants de 2023

- Productions des cartes, indicateurs statistiques et mise à jour des données
- Dashboard ZAE (Mise à jour en temps réel des données économiques par le service concerné et suivi en temps réel des ZAE)
- Application dédiée aux randonnées (Production grand public d'une application web et mobile des randonnées de l'agglo)
- Évaluation des quartiers prioritaires de la politique de la ville (Création d'indicateurs sociodémographiques permettant la redéfinition des QPV)
- Atlas du potentiel en friches du territoire (Croisement géographique des données PLH, CEREMA et EPF...)
- LCZ (îlot de chaleur) (Production d'îlot de chaleur urbaine avec données sociodémographiques, structurelles et spatiales permettant d'évaluer la réponse d'un îlot urbain aux fortes chaleurs et son impact sur les populations les plus fragiles)
- Mise à jour de cartes web et applis du site internet de l'Agglo (permis de louer, logements sociaux...)
- Suivi du remplacement du nouveau serveur SIG par ESRI et 1Spatial (cadastre)
- Production d'un atlas dans le cadre des ZAERN (Zones d'accélération de production des énergies renouvelables).



TOUTES LES RANDOS DE L'AGGLO

Création de parcours personnalisés, géolocalisation, découverte des points d'intérêts ...



GÉOBSERVATOIRE

Un portail unique reprenant les données statistiques du territoire par thématique

CARTOGRAPHIE DES PAV

Retrouvez une cartographie détaillée des points d'apport volontaire sur le territoire



PERSPECTIVES 2024

- Production des cartes, indicateurs statistiques et mise à jour des données
- Encadrement d'un stagiaire sur la mise en place d'un outil de suivi de la vacance commerciale de centre-ville
- Mise à disposition du service pour SCOT LL-HC
- Travail sur la mise en conformité en Open data de l'Agglo Hénin-Carvin
- Catalogage des métadonnées de l'Agglo via Geo2France
- Production d'un GéObservatoire (Observatoire statistique et cartographique de l'Agglo Hénin-Carvin)
- Mise à jour et reproduction des anciennes applis du précédent serveur
- Premières réflexions sur la mise en place d'un SIG intercommunal
- Analyse des DPE (Diagnostics de performances énergétiques) énergivores des cités minières de l'Agglo Hénin-Carvin
- Mise en production du nouveau serveur SIG sous la forme d'une invitation à un apéritif déjeunatoire entre agents et communes
- Production d'une application dédiée aux Points d'apport volontaire du territoire
- Expérimentation de LCZ Energies renouvelables
- Intégration des données hivernales dans les LCZ

COHÉSION SOCIALE, URBAINE ET DU CITOYEN

Encore une année riche en projets et en réalisations pour la Cohésion sociale, urbaine et du citoyen. Une fois de plus, l'Agglo Hénin-Carvin met un point d'honneur au soutien du tissu associatif et continue les actions en matière de politique de la ville.



COHÉSION SOCIALE

Chiffres clés

30

projets associatifs accompagnés par l'agglomération dans le cadre de l'Appel à Projet Cohésion Sociale pour une subvention de 89 285€. L'Agglo a accompagné plusieurs associations portées sur la solidarité, l'accès au sport ou à la culture, la citoyenneté, l'alimentation, l'insertion professionnelle, l'éducation aux médias et à l'information, la médiation sociale, la santé, l'économie sociale et solidaire, etc.

95

dossiers de demande de subventions déposés dans le cadre du Contrat de Ville dont 13 soutenus financièrement par l'Agglo autour des thématiques de l'insertion à l'emploi, l'éducation et la jeunesse, la médiation, la citoyenneté, la santé et le sport

817 930 €

de subventions Politique de la Ville mobilisées sur le territoire communautaire par l'Etat et 75 914€ par la CAHC pour les quartiers prioritaires dans le cadre de la programmation 2023.

Les faits marquants de 2023

- Mise en œuvre de la programmation 2023 du Contrat de Ville.
- Prorogation du Contrat de Ville et des dispositifs affiliés pour l'année 2023 et réalisation des travaux de renouvellement du Contrat de Ville (révision de la géographie prioritaire, des axes thématiques et du plan d'actions) en lien avec l'Etat, les communes, les acteurs institutionnels, sociaux, associatifs et les conseils citoyens.
- Réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) à l'échelle intercommunale : temps de rencontres et d'échanges avec les partenaires locaux (communes, institutions, associations, CAF, conseils citoyens, coordinatrices PRE, etc.), rencontres entre les CCAS de l'Agglo Hénin-Carvin, échanges entre élus communaux et communautaires, enquête réalisée auprès des habitant.es de l'Agglo, etc. Établissement d'un diagnostic social et priorisation autour de trois axes : la jeunesse, l'action sociale et la santé.
- Finalisation et présentation au comité de pilotage du Contrat de Ville de l'étude sur le peuplement et la mixité sociale dans les quartiers prioritaires de la CAHC et dans des secteurs en fragilité du territoire communautaire.

PERSPECTIVES 2024

- Finalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) et élaboration de la stratégie communautaire d'action sociale.
- Signature du nouveau Contrat de Ville 2024-2030 « Engagements Quartiers 2030 » de l'agglomération par l'ensemble des acteurs institutionnels.
- Création d'un service Cohésion Sociale au sein de l'Agglo Hénin-Carvin



DROIT ET PRÉVENTION



Chiffres clés



35 500 €

alloués à la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales, où à l'aide aux victimes.

40 000 €

dédiés à l'association Rencontres et Loisirs pour la mise en place d'une équipe mobile de prévention spécialisée dans les quartiers prioritaires de Hénin-Beaumont, Montigny en Gohelle, Evin-Malmaison et Rouvroy (par convention pluriannuelle).

Les faits marquants de 2023

Prévention de la délinquance

- Déclinaison du plan d'actions du **Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD)** sur quatre thématiques : la prévention de la délinquance des jeunes, la lutte contre la radicalisation, la tranquillité publique et la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales

Soutien associatif dans le cadre de la prévention spécialisée

- Mise en place d'une équipe mobile de prévention spécialisée (composée de quatre éducateurs) dans plusieurs quartiers prioritaires de la L'Agglo Hénin-Carvin, portée par l'association Rencontres et Loisirs et en lien avec les communes concernées, l'Etat et les bailleurs sociaux.

Lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales

- Accompagnement du tissu associatif local dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales.
- Participation aux instances de concertation et aux « cellules de veille » communales.
- Orientation de jeunes dans le cadre de leur réparation pénale, suite à la convention signée avec l'Association Départementale Actions Educatives en 2013.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

CIDFF

15 500 € alloués pour la mise en place de permanences juridiques, de permanences psychologiques (auprès des femmes victimes de violences mais aussi des enfants, victimes ou témoins) et pour la mise en place d'actions de lutte contre les discriminations auprès des élèves de l'agglomération.

9 DE COEUR

11 000 € pour l'animation du réseau Systemia agissant contre les violences familiales et la mise en place d'un centre de thérapie familiale sur l'Agglo Hénin-Carvin.

SOLFA

7 000 € alloués pour l'écoute, l'accompagnement et l'hébergement de femmes victimes de violence conjugales.

FR CIDFF

1 900 € attribués pour la mise en place du van « Nina et Simone » qui permet de faire de la prévention (tout domaine) auprès des femmes.

PERSPECTIVES 2024

- *Relance et réorganisation des groupes de travail du CISPD.*
- *Renforcement du soutien financier à l'association Rencontres et Loisirs pour l'équipe mobile de prévention spécialisée.*



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les faits marquants de 2023

L'Agglo Hénin-Carvin s'est mobilisée en 2023 à déployer les actions du Projet de Territoire écologique en matière de Démocratie Participative. Elle a ainsi engagé :

- La restructuration d'un des acteurs majeurs de la participation citoyenne pour le territoire qu'est le Conseil de Développement de l'Agglo.
- Le Conseil de Développement a ainsi été épaulé dans la structuration de son organisation interne et de ses événements. Une réflexion a été menée sur les moyens de redynamiser le CODEV. En parallèle, il a fallu également envisager le recrutement de nouveaux membres pour venir remplir les bancs qui se sont vidés au sein du CODEV.
- Le lancement d'une interface numérique dédiée à la participation.
- Une consultation de prestataires a été menée à son terme et un candidat a été retenu pour accompagner l'Agglomération sur 4 ans.
- L'approbation d'une charte de la participation citoyenne propre à l'Agglomération. Cette charte a pour rôle d'être désormais le document-cadre traduisant les ambitions politiques de la CAHC en termes de participation citoyenne ; un livret fixant « les règles du jeu » de la participation citoyenne sur la CAHC a été rédigé.
- Le renforcement de l'arbitrage de la population sur les projets communautaires en menant notamment une réflexion sur la place du citoyen dans le projet Sainte-Henriette et plus précisément dans la réhabilitation du bâtiment DELSOL.

Particulièrement active au 1er semestre 2023, l'équipe a dû composer par la suite avec le départ du chargé de mission démocratie participative à l'été 2023. Le recrutement d'une nouvelle chargée de mission a été au cœur des préoccupations de la Direction pendant les derniers mois de l'année.

PERSPECTIVES 2024

L'année 2024 devrait commencer par le recrutement d'un.e nouvelle chargée de mission dédiée à la participation citoyenne. Ce nouveau membre de la Direction s'attachera dans les 1ers temps à :

- Solliciter les communes pour proposer de nouveaux membres au Conseil de Développement et ainsi assurer le renouvellement partiel du Conseil
- Faire vivre la plateforme de participation citoyenne en la déployant comme principal support de consultation des projets communautaires (tels que le questionnaire aux usagers du RCM, le Programme Alimentaire Territorial, le Plan Climat Air Energie Territorial, ...) par les habitants

Puis, au cours de l'année 2024 il.elle aura à charge de :

- instaurer un cadre de coopération CAHC/CODEV renouvelé
- mobiliser les Conseils Citoyens dans le cadre de la réécriture du Contrat de Ville, de l'Analyse des Besoins Sociaux et du Contrat Local de Santé mais aussi de les accompagner dans leur structuration et leur organisation
- Mener des réflexions sur la mise en place d'une concertation du monde associatif portant sur l'engagement des bénévoles
- Élaborer plus largement des stratégies en faveur de la participation citoyenne au regard des besoins et obligations de l'Agglo Hénin-Carvin



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Chiffres clés



202 272 €

attribués aux communes dans le cadre d'un fonds de concours fonctionnement et transport en direction de l'apprentissage de la natation pour les jeunes scolaires du territoire.

140 640 €

attribués aux sept clubs partenaires conventionnés avec l'agglomération par le biais de conventions d'objectifs et de moyens.

48 870 €

attribués à l'association Coach Sport Santé dans le cadre de l'appel à projet visant à développer des animations annuelles, mensuelles et hebdomadaires de sport nature, sport bien-être sport santé au Parc des îles.

39 000 €

attribués à 25 clubs sportifs dans le cadre de l'appel à projets pour le développement sur le territoire d'une politique sportive pour tous.

Les faits marquants de 2023

- Après celle de Carvin l'an dernier, c'est la piscine d'Hénin-Beaumont jumelée à la salle de sports Léo-Lagrange qui a été inaugurée en 2023, en partie grâce au **financement communautaire cumulé de 2 millions d'euros**. Ce nouvel équipement nautique doit permettre d'augmenter encore le taux du « savoir nager » et de l'apprentissage de la natation chez les jeunes scolaires du territoire répondant ainsi aux préconisations du ministère des sports, de l'Éducation Nationale et au plan d'actions du Projet de Territoire écologique.
- Accueil des journées départementales « **Sport'Santé** » de UFOLEP sur le Parc des Îles.
- Valorisation de la trame verte grâce en partie aux appels à projets associatifs financés par l'Agglo Hénin-Carvin dans le cadre de la découverte des sports de nature.

PERSPECTIVES 2024

- Ouverture du centre nautique de Leforest.
- Élargissement du Pass'Sport à l'ensemble des structures proposant des activités sportives à la seule condition que le jeune soit licencié par une fédération sportive.
- Intensifier le travail engagé avec l'UFOLEP en lien avec le service santé communautaire afin de poursuivre le travail permettant d'identifier les freins à la pratique sportive sur le territoire.
- Dans le cadre de la dématérialisation des dossiers de subventions, il sera demandé aux associations de privilégier la nouvelle plateforme numérique communautaire qui devrait permettre une meilleure lisibilité dans le traitement et le suivi des demandes.



PASS'SPORT EN CHIFFRES

206 910 €

attribués dans le cadre du dispositif Pass'Sport soit,

6 897
Pass

3 000 HEURES

d'interventions d'éducateurs sportifs diplômés financées par
l'agglomération grâce aux

140 640 €

attribués aux sept clubs partenaires conventionnés avec l'Agglo
Hénin-Carvin par le biais de conventions d'objectifs et de moyens

LE CLUB DE GYMNASTIQUE D'HÉNIN-BEAUMONT
LE CERCLE D'ESCRIME D'HÉNIN-BEAUMONT
LE FOOTBALL CLUB FÉMININ D'HÉNIN-BEAUMONT
LE CLUB ACCESS ESCALADE DE ROUVROY
L'ÉTOILE D'ATHLÉTISME DE OIGNIES
LE CLUB DE BASKET DE COURCELLES DOURGES
LE CLUB DE TENNIS DE TABLE CARVINOIS



LES ORIENTATIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



Chiffres clés



20

actions de santé ont été financées
(Etat, contrat de ville, CLS).

62 800 €

de subventions allouées, dans le
cadre du CLS, aux associations locales
intervenant dans le domaine de la
santé et de la prévention.

Le Contrat Local de Santé (CLS) continue de jouer un rôle central dans la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Pour l'année 2023, nous maintenons nos efforts en mettant un accent particulier sur la préparation de financements pérennes. Le renouvellement en cours du CLS confirme notre engagement dans cette voie.

Les faits marquants de 2023

- **Renforcement des partenariats stratégiques**

En 2023, nous avons intensifié nos collaborations avec des partenaires importants tels que LesPotes, Entraidants, le Sagittaire et UFOLEP. Ces partenaires sont cruciaux pour la mise en œuvre efficace des initiatives de santé sur notre territoire.

- **Financement du poste de coordinateur de CLSM porté par l'association le Cheval Bleu**

Le Conseil Local de Santé Mentale et maintenant porté par l'association Le Cheval Bleu. Fin 2023, l'agglomération a décidé de participer au financement du poste.

- **Transition vers des financements durables**

Nous avons amorcé une transition vers des financements plus stables et durables, notamment en préparant des conventions pluriannuelles avec nos partenaires. Cette approche vise à assurer la continuité et la stabilité des projets de santé à long terme.

- **Préparation du nouveau Contrat Local de Santé**

Une évaluation qualitative du précédent CLS a été réalisée pour préparer un nouveau contrat. Cette évaluation nous a permis d'identifier les réussites et les domaines à améliorer, ce qui orientera les futures orientations.

- **Arrivée d'un nouveau Chargé de Mission Santé**

Un chargé de mission santé est arrivé au sein de l'équipe de la direction de la cohésion sociale urbaine et du citoyen. Il sera chargé de coordonner les actions de santé, de suivre les partenariats et de garantir l'atteinte des objectifs fixés par le CLS.



« L'année 2023 a solidement ancré notre engagement envers l'amélioration de la santé publique grâce à des partenariats stratégiques renforcés et des financements pérennes. Le prochain renouvellement du Contrat Local de Santé et les initiatives mises en place ont préparé le terrain pour une année 2024 prometteuse, axée sur la continuité et l'extension des actions de santé pour le bien-être de tous les habitants du territoire. »

Christophe PILCH,

Président de la Communauté d'Agglomération
Hénin-Carvin
Maire de Courrières

PERSPECTIVES 2023

- Renouveler le Contrat Local de Santé sur la durée du Projet Régional de Santé en se basant sur les évaluations effectuées et les nouvelles orientations stratégiques. Un contrat d'engagement sera signé afin de présenter l'année 2024 comme une année de transition entre les deux CLS, et pour engager la signature du contrat d'ici à fin 2024.
- Poursuivre le renforcement des partenariats actuels tout en cherchant à en développer de nouveaux.
- Assurer la mise en place effective des financements pérennes à travers des conventions pluriannuelles.
- Améliorer l'accès aux soins et la démographie médicale pour tous les habitants, en mettant l'accent sur les populations les plus vulnérables.
- Continuer les réflexions concernant la mise en place de médiateurs santé en interne, d'une mutuelle santé et de défis santé.
- Initier des réflexions concernant la mise en place d'un Appel à Projet Santé.





POLITIQUE CULTURELLE

Chiffres clés



94

projets artistiques menés dans le cadre du CLEA

2218

participants aux projets des artsites et des journalistes



Contrat Local d'Éducation Artistique (CLÉA)

Le CLEA Hénin-Carvin, instauré en 2015, figure parmi les plus anciens de la Région Hauts de France. L'investissement conjoint de l'Agglo Hénin-Carvin, de l'Éducation Nationale et de la DRAC tant sur les plans techniques que financiers, a permis la mise en place de 5 « résidences missions » annuelles dans les domaines de l'accès aux arts et de l'éducation aux médias en direction de l'ensemble des publics de l'agglomération Hénin-Carvin.

2023 fut l'année de tous les records. Les artistes et les journalistes ont menés pas moins de 94 projets auprès de 2218 participants. Pour la première fois, le CLEA Hénin-Carvin a vu l'émergence d'un nombre de projets dédiés au « hors-temps scolaires » (56) supérieur à celui du « temps scolaire » (38).

Soutien aux associations culturelles

En 2023, les associations Franche Connexion, Oses Arts, Le Cirque du Bout du Monde, l'Escapade, Droit de Cité et Aced Metallia ont bénéficié de conventions d'objectifs et de moyens. Ce partenariat étroit avec l'Agglo a permis à ces structures une intervention accrue dans les différentes communes du territoire à travers diverses actions culturelles (ateliers, expositions, concerts, spectacles). En parallèle, 16 projets culturels portés par des associations de quartiers ont été accompagnés financièrement par l'Agglo Hénin-Carvin.

PERSPECTIVES 2024

- Création et mise en place du Pass'Culture. Ce dispositif permettra à l'ensemble des résidents du territoire âgés de moins de 18 ans de bénéficier d'un aide financière de 30€ dans le cadre de leur inscription dans une pratique artistique.



RÉSEAU COMMUNAUTAIRE DES MÉDIATHÈQUES

En 2022, l'étude d'évaluation et de prospective jette les bases de la refondation du réseau des médiathèques RCM. 2023 est l'année du réengagement de l'agglomération pour la lecture publique et marque le début d'une mise œuvre en concordance avec notre Projet de Territoire écologique.

Chiffres clés



1 200

spectateurs pour l'édition 2023 du Festival Tiot Loupiot

250

enfants et parents présents pour l'édition 2023 de la programmation d'ateliers graphiques «Du bout des doigts»

Les faits marquants de 2023

9 mars 2023 : En s'appuyant sur l'étude prospective du cabinet Doxulting menée en 2022, la conférence des Maires valide un scénario permettant l'évolution et le développement du réseau des médiathèques RCM.

22 juin 2023 : Délibération du Conseil communautaire validant l'évolution des statuts de l'agglomération notamment en matière de lecture publique :

- Élaboration d'un schéma de développement de la lecture publique
- Mise en place d'un réseau fonctionnel de lecture publique s'appuyant sur les médiathèques et les partenaires du territoire
- Mise en réseau des médiathèques
- Soutien au partage des fonds documentaires
- Animation du réseau par une politique volontariste d'actions de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme en faveur de l'inclusion numérique.

Le RCM, c'est aussi la mise en œuvre d'une programmation culturelle à l'échelle du réseau avec :

- **Le Festival jeune public « Tiot Loupiot »**, en partenariat avec l'association Droit de Cité. Pour l'édition 2023, 21 représentations ont été proposées sur le territoire. 1200 spectateurs ont pu profiter gratuitement de l'évènement. Tiot Loupiot c'est aussi un prix littéraire. En 2023, 6 villes ont participé au Prix littéraire Coup de Cœur Tiot Loupiot. Ce sont 1890 enfants de 0 à 6 ans qui ont voté pour leur album préféré.
- **« Du bout des doigts »** est une programmation d'ateliers graphiques, animés par des auteurs-illustrateurs de livres pour enfants. L'édition 2023 a rassemblé plus de 250 enfants et parents.
- **La tournée de lectures-spectacles « Les mots en émoi »** : du 3 octobre au 15 décembre dans les médiathèques du RCM. Pour cette 7ème édition, 3 lectures-spectacles ont été proposées au public au cours de 9 représentations.

« Cette évolution statutaire se traduit de manière opérationnelle en affectant dès 2023 les moyens humains et financiers nécessaires.

L'équipe du service lecture se renforce avec le recrutement d'un bibliothécaire système, en charge des outils professionnels du réseau et d'une bibliothécaire numérique pour l'animation du portail documentaire et la médiation numérique. »

Christophe PILCH,

Président de la Communauté d'Agglomération
Hénin-Carvin
Maire de Courrières

PERSPECTIVES 2024

- Recrutement du chargé de projet lecture publique.
- Début du chantier de ré-informatisation des médiathèques du RCM.
- Ecriture du « Contrat Territoire Lecture » et d'un Schéma de Développement de la Lecture Publique.
- Mise en œuvre d'un programme d'animation pour lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme.
- Poursuite du développement de la politique documentaire concertée : Création d'un fonds documentaire sur la thématique de la Santé (17500€). Ce soutien aux acquisitions sera accompagné d'une programmation culturelle et de rencontres organisées dans toutes les médiathèques du RCM (2024-2025).

LE RCM EN 2023

15 000
inscrits

500 000
prêts de documents

190 000
documents en circulation entre les médiathèques grâce à la navette

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Toujours dans la ligne directrice du Projet de Territoire écologique, la direction de la Transition écologique, avec l'ensemble des services, a poursuivi ses actions. PCAET 2024-2030, fonds de concours à la transition écologique, éducation à l'environnement, PAT, réduction des déchets...une année qui place l'environnement au coeur de la politique territoriale.



L'ENVIRONNEMENT AU COEUR DE LA POLITIQUE TERRITORIALE

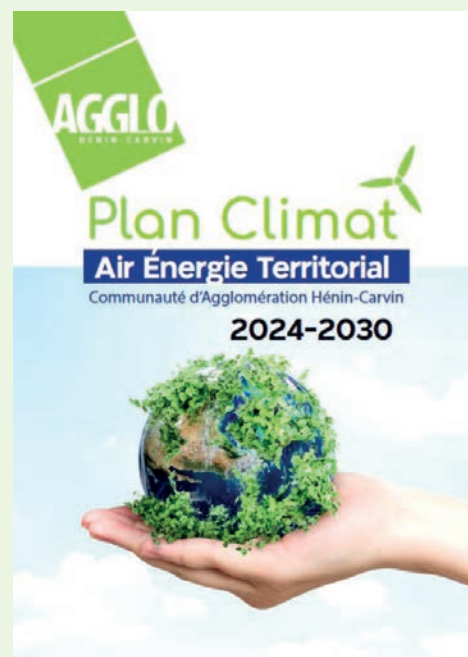
Projet de Territoire écologique

La transition écologique est le sujet transversal et incontournable de toutes les politiques menées par l'agglo. Elle s'applique au travers de la mise en œuvre de son Projet Territoire Ecologique. Chaque année un bilan d'avancement des 95 actions est établi et diffusé avec le rapport de développement durable présenté au préalable du débat d'orientation budgétaire.

Dans un souci de cohérence budgétaire avec les engagements de transition écologique la CAHC analyse ses dépenses au travers d'un budget vert. Chaque dépense est évaluée selon 6 thèmes : réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre ; sobriété et préservation des ressources ; préservation de la biodiversité ; santé ; participation citoyenne et changement des comportements ; solidarité, inclusion et justice sociale.

Plan Climat Air Energie Territorial 2024-2030(PCAET)

A partir d'études réalisées pour la CAHC (étude de planification écologique, étude de vulnérabilité et plan d'adaptation au changement climatique, bilan des émissions de gaz à effet de serre, et de documents cadres de l'Agglo (PLH, Contrat local de santé...) et du bilan du précédent PCAET, la direction de la Transition écologique, avec l'ensemble des partenaires, réécrit le prochain PCAET de la CAHC : diagnostic, enjeux, stratégie et programme d'actions. Ce projet de PCAET 2024-2030 sera soumis à la concertation du public et des partenaires en 2024 pour être ensuite adopté par le conseil communautaire.



Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Après une première phase de diagnostic, l'Agglo Hénin-Carvin construit avec ses partenaires son PAT autour de 8 enjeux prioritaires. Les priorités concernent **l'accès à une alimentation saine et durable** et la lutte contre les **précarités alimentaires**, la **diminution du gaspillage**, le **maintien des exploitations agricoles et commerces de proximité**, et la **préservation des ressources naturelles**. Le PAT sera soumis au vote du conseil communautaire au premier semestre 2024 et la mise en œuvre des actions phares suivra dans la foulée.



Des zones d'accélération des Énergies renouvelables

L'Agglo a accompagné ses communes dans leur obligation d'adopter des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables dans le cadre de la loi APER : réunions techniques, élaboration de premières cartographies support à l'établissement des ZAENR.

Espace conseil France Rénov'

Le conseiller France Rénov', localisé à Aquaterra, informe, sensibilise et conseille les habitants de la CAHC sur les économies d'énergie dans leur logement, mais également sur les travaux envisageables et les dispositifs financiers mobilisables pour les aider dans le financement de leur projet. Son activité est principalement basée sur conseils personnalisés lors de rdv, mais également sa participation à des animations de sensibilisation (stand, réunion d'information, ...).

Qualité de l'air

Dans le cadre du partenariat de l'Agglo avec ATMO Hauts de France, la Direction de la Transition Ecologique a travaillé sur l'élaboration d'un parcours « Air » dans le jardin pédagogique d'Aquaterra. Celui-ci sera installé en 2024.



« Territoire engagé pour la nature »

En 2022, l'Agglo Hénin-Carvin a obtenu la labellisation « Territoire engagé pour la nature ». Le programme « TEN » vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité. Devenir un Territoire engagé pour la nature, c'est mobiliser les agents et les citoyens, intégrer de la biodiversité dans tous les domaines de compétences et politiques menées. Un plan d'action sur 3 ans a été défini et porte sur une meilleure connaissance de la biodiversité du territoire, des actions en faveur de la biodiversité locale, de la gestion des sites du territoire et de l'éducation citoyenne à la nature. L'agglo a engagé un travail de fond sur les 4 actions en 2023.

Sensibilisation et éducation à l'environnement

• Tri sélectif

Les animations auprès des scolaires ont été élargies et intensifiées sur la thématique du tri sélectif. En 2023, 4 184 élèves ont été sensibilisés, soit 38 écoles sensibilisées (193 classes) sur 86 que compte le territoire, soit une augmentation de plus de 30% par rapport à 2022.

• Animation environnement et biodiversité

Le nouveau programme pédagogique en lien avec le PTE et les nouveaux programmes de l'éducation nationale a été élaboré et proposé aux écoles, 2023 a été l'année test pour cette offre pédagogique qui a rencontré un vif succès auprès des partenaires éducatifs.

La sensibilisation se poursuit auprès du grand public et des périscolaires avec l'offre en animations et expositions d'Aquaterra.

Le jardin pédagogique a été entièrement repensé tant sur l'aspect environnemental que sur le discours proposé en 2022, il a été renforcé en 2023 avec un déploiement d'animations en lien avec le parcours.

Centrale photovoltaïque de Leforest

Après un travail de près de 6 ans mené en parfaite collaboration entre la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, la Ville de Leforest et le groupe français Générale du Solaire, la centrale photovoltaïque comprend 34 329 panneaux constituée en 2 tranches de 9MWc chacune, l'une est une centrale photovoltaïque classique et l'autre est « hybride » avec l'installation d'une batterie de 2,5 MWh. Cette solution permet de stocker temporairement l'énergie produite et également de soutenir le Réseau de Transport de l'Electricité (RTE) dans l'équilibrage permanent du réseau français entre production et consommation. La mise en service sera effective en avril 2024.



«Foyers zéro déchet»

En octobre 2023, l'Agglo a lancé l'opération Foyers Zéro Déchet en partenariat avec le SYMEVAD, dans le but d'accompagner les foyers volontaires à réduire leurs déchets et consommer de manière éco-responsable. La 1ère édition a réuni 185 foyers autour de différentes thématiques : alimentation, vie quotidienne, fêtes et loisirs, produits chimiques, hygiène et beauté. Au total, 34 réunions de sensibilisation ont été réalisées dans 7 communes du territoire. Pour aider à relever les défis et récompenser les participants pour leurs efforts, des objets zéro déchet et des facilitateurs financiers ont été offerts pour un montant pouvant aller jusqu'à 200 €.

PERSPECTIVES 2024

- Concertation et adoption du PCAET 2024-2030
- Adoption du PAT
- Lancement de l'étude sur la Restauration Collective
- Lancement de la 2ème édition Foyers Zéro Déchet
- Adoption du plan d'actions Économie Circulaire
- Schéma directeur des réseaux de chaleur

Chiffres clés



400 000

visiteurs au Parc des îles

32 597

visiteurs à Aquaterra

415

contacts dont 225 conseils personnalisés sur les travaux de rénovation des logements réalisés par l'Espace conseil France Rénov', 4 accompagnements de rénovation et 3 conseils personnalisés pour le petit tertiaire

6 350

élèves sensibilisés à l'écologie

4 115

élèves sensibilisés au tri des déchets

1 238

personnes en animations familles

Fonds de concours

22

dossiers validés

9 490 519 €

attribués en faveur de la transition écologique

EAU

Toujours fortement impliquée dans la gestion de la qualité du service public de l'eau, 2023 a permis à l'Agglo Hénin-Carvin de poursuivre les ouvrages et grands chantiers engagés dans la préservation de la ressource en eau.



L'ENGAGEMENT DE L'AGGLO POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'EAU QUALITATIF

Chiffres clés



6,07 M€_{TTC}

d'investissements en assainissement
dans le cadre du Programme
d'assainissement structurant (PAS)

2,04 M€_{TTC}

d'investissements réalisés dans le
cadre du Programme en Eau Potable
Structurant

4,7 Kms

de réseaux de distribution d'eau
potable renouvelés et réceptionnés,
soit 0,68 % du patrimoine

Les faits marquants de 2023

Système d'Assainissement de Courcelles-lès-Lens

- **Instrumentation des déversoirs d'orages en interface avec le T180 de Leforest**

La configuration du bassin versant Auby-Transvaal, et plus précisément, le positionnement de la sonde de mesure en réseau du point A1, pénalise fortement la conformité du Système d'Assainissement en comptabilisant une part non négligeable d'eaux pluviales. Dans ce cadre, des travaux de fiabilisation des mesures au niveau des déversoirs d'orage qui surversent vers le T180 de Leforest, ont été menés afin de ne comptabiliser que des déversements d'eaux usées depuis les ouvrages à l'amont de la mesure actuelle.

- **Restructuration hydraulique de Leforest**

Des travaux importants, dans la continuité des travaux de chemisage du réseau structurant de la rue de Touaine réalisés en 2022, ont été engagés en 2023. Un mot d'ordre : déconnecter les eaux claires parasites qui s'introduisent malencontreusement dans nos réseaux et poursuivre notre programme de déconnexion d'eaux pluviales de nos réseaux d'assainissement.

- **Plan pluriannuel d'entretien et de restauration du Filet Morand et des Zones d'Expansion de Crues et définition des modes de gestion**

Après la finalisation du plan de gestion et d'entretien du Filet Morand et des zones d'expansions de crues, le service Eau s'est chargé de présenter au pôle Espaces Naturels du service Espaces Publics et Naturels, lors de réunions techniques et lors de visites de terrain, les enjeux et le cadre réglementaire (DIG - Déclaration d'Intérêt Général) dans lequel les travaux de gestion et d'entretien du Filet morand et des zones d'expansion de crues doivent s'inscrire. Ce service aura en charge de l'entretien des espaces verts communautaires.

Système d'Assainissement d'Hénin-Beaumont

- **Reconquête hydraulique et écologique du Courant de la Motte**

Marchés de travaux d'un montant global de 7 millions d'euros. Poursuite des travaux qui ont été engagés le 5 septembre 2022 avec notamment la réalisation et la réception en 2023 des travaux de création d'une Zone de Contrôle Hydraulique de 12 500 m³ associée à un poste de relevage des eaux du Courant de la Motte de 1,2 m³/s permettant de déconnecter ce cours d'eau du réseau d'assainissement en le connectant au canal de la Deûle.

- **Barreau Pluvial Beaux Sarts - Courant de la Motte**

Marchés de travaux d'un montant global de 2,39 millions d'euros. Réception des travaux le 28/04/23 d'un chantier d'envergure ayant débuté le 25/04/22. Ces travaux ont permis de déconnecter le fossé des Beaux Sarts qui s'écoule sur Ostricourt du réseau d'assainissement communautaire et de soulager ce dernier d'un apport d'eaux claires parasites estimé en moyenne à 2 200 m³/j. Ce chantier a notamment nécessité l'exécution d'un fonçage sous une voie SNCF.

- **Restucturation hydraulique du secteur Haute-Deûle à Noyelles-Godault**

Démarrage de la mission de MOE le 16/08/23. L'objectif de cette MOE est de proposer un programme de travaux permettant de gérer efficacement la pluie mensuelle sur la branche dite « Haute Deûle » dans le cadre de programme de mise en conformité du système d'assainissement d'Hénin Beaumont.



Système d'Assainissement de Carvin

- **Travaux de déconnexion d'ECP – Résidence Concorde à Carvin**

Réalisation de travaux de chemisage des réseaux d'assainissement de la Résidence Concorde à Carvin réalisés entre le 1er et le 30 juin 2023 permettant la déconnexion d'un volume moyen journalier estimé à 40 m³/j.

Programme en Eau Potable Structurant (PEPS)

La CAHC s'est fixée l'objectif à court /moyen terme d'atteindre un taux de renouvellement de 0,75% par an, soit environ 4,5 km de conduites d'eau potable à renouveler chaque année (sur un linéaire total d'environ 600 km).

Dans cette optique, un programme de renouvellement patrimonial des réseaux d'eau potable (PEPS) a été élaboré. Ce programme a pour objectif de maintenir les ouvrages d'eau potable en bon état au fil du temps et de respecter en permanence la réglementation en vigueur concernant le rendement des réseaux (85 % minimum en zone urbaine).

Les travaux réceptionnés dans le cadre de cette programmation en 2023 sont : Le Cornet Laurent à Carvin (1 582 mètres linéaires, la rue Basly à Evin-Malmaison/Phase 2 (645 ml), le square Braille à Hénin Beaumont (140 ml) et la cité Sainte Barbe à Hénin Beaumont (1 097 ml).

Ressource en eau

- **Contrat d'Action pour la Ressource en EAU (CARE) Qualité de l'Eau sur les champs captants Sud de l'Escrebieux**

Engagée depuis 2001, la CAHC est maître d'ouvrage dans sa démarche d'Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) sur le territoire de l'Escrebieux.

L'Agglo Hénin-Carvin, depuis ses dernières années, s'est fortement impliquée sur ces sujets et souhaite poursuivre le travail mené en prenant en compte les contraintes réglementaires imposées identifiant le champ captant d'ultra prioritaire tout en s'appuyant sur le nouvel dispositif CARE (Contrat d'Action pour la ressource en eau) de l'Agence de l'eau.

Son objectif est de formaliser l'engagement des acteurs d'un territoire de captage dans la protection et la reconquête de la qualité de l'eau prélevée et de fixer des objectifs qui doivent permettre de préserver la qualité de la ressource.

La mise œuvre et l'animation du volet agricole dans l'aire d'alimentation des champs captants de l'Escrebieux se sont poursuivies avec l'appui du bureau d'études Géonord. Les échanges avec les agriculteurs et les partenaires agricoles ont permis, d'établir les orientations du plan d'action et les actions à engager. L'ensemble des partenaires agricoles intervenants sur le territoire a été associé aux échanges et réunions de travail.

Sur le volet non agricole; un travail a été mené avec les structures compétentes en charge de l'amélioration des systèmes d'assainissement (Noréade, Douaisis Agglo).

- **Étude de recherche sur les sources et le comportement des perchlorates au sein de l'aquifère de la Craie**

L'Agglo Hénin-Carvin, en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille, Douais Agglo et la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin ont établi un partenariat sous la forme d'une convention de recherche et de développement avec le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) afin de préciser l'origine et le comportement des ions perchlorate sur les cinq secteurs stratégiques pour l'alimentation en eau potable de ces collectivités (Sud de Lille, Flers-en-Escrebieux, Méricourt, Quiéry-la-Motte et Esquerchin). Ce partenariat permettra ainsi d'apporter les connaissances scientifiques nécessaires à la prise de décision des acteurs locaux en vue d'élaborer des stratégies de reconquête des ressources.

Le projet sous maîtrise d'ouvrage BRGM, d'une durée prévisionnelle de 36 mois est estimé à un montant de 905 347 €. Par délibération du 12 octobre 2023, une participation financière de 110 380 € sur plusieurs exercices a été accordée.

- **Plan d'action pour la pérennisation de la ressource en eau**

La Collectivité, en lien avec son délégataire, a souhaité engager en mars 2023 une étude lui permettant de pouvoir disposer d'une vision à long terme de sa ressource en eau. Cette étude lui permettra également de mettre en œuvre un plan d'actions en vue de pérenniser cette ressource importante. Deux objectifs sont visés dans le cadre de cette étude : l'amélioration des connaissances sur le fonctionnement des champs captants communautaires et l'engagement des démarches et actions nécessaires à la pérennisation de la ressource.

- **Étude de vulnérabilité / Etude PGSSE**

En lien avec son délégataire, l'Agglo Hénin-Carvin a souhaité engager en novembre 2023 une étude de vulnérabilité de l'ensemble des installations de production et distribution d'eau (notamment vis-à-vis des actes de malveillance), selon les préconisations du guide technique co-signé du Directeur Général de la Santé Publique et du Haut Fonctionnaire de la Défense. A l'issue de cette étude, un plan d'actions détaillé et chiffré sera proposé.

En parallèle, une étude PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux) a également été engagée en novembre 2023 pour mettre en œuvre une approche globale visant à garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine. Travaux lancés et visite de l'ensemble des ouvrages de production de distribution d'eau potable effectués en 2023.

- **Plan d'actions de lutte contre les « Eaux rouges »**

La Collectivité, en lien avec son délégataire, a souhaité engager un plan d'actions de lutte contre les eaux rouges.

Ce plan d'actions est financé via un fonds de travaux « Eaux rouges » prévu au contrat de DSP, avec une dotation annuelle s'élevant à 410 000 € HT. Le montant total de l'enveloppe allouée à cette opération s'élève à 2 460 000 € HT.

Bilan des opérations réalisées en 2023 pour un montant d'environ 1 056 000 € TTC : régénération de 49 kms de canalisations à Oignies, régénération de 51 kms de canalisations à Libercourt, et renouvellement / simplification d'environ 500 ml de réseaux à Courrières (rues Lepoivre et Vaillant) et Oignies (rue Sembat).

L'agglo accompagne les grands consommateurs

Dans le cadre du Projet de Territoire écologique et du plan de préservation de la ressource en Eau, le service exploitation des Réseaux a mis en place un plan d'accompagnement des activités économiques du territoire. Cet accompagnement réalisé en partenariat avec le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques Industriels (S3PI) et le pôle de compétitivité Team2 vise à réduire l'impact des gros consommateurs sur la ressource en eau.

Dans ce cadre, les services communautaires ont organisé le 5 juin dernier un forum au cours duquel ont été présentés le contexte hydraulique régionale, la réglementation, les possibilités d'alternatives de l'utilisation de l'eau, les moyens de surveillance de sa consommation ou encore des process hydro-économiques.

Ce forum auquel ont assisté 57 personnes dont 19 entreprises et la DREAL, la DDTM, AEAP, Veolia, Aquanova, Eau-Link, des communes et deux collectivités voisines a été l'occasion d'avoir un échange constructif entre les différents intervenants et les entreprises présentes.

À la suite de cet événement, des ateliers seront proposés aux participants intéressés pour répondre à leurs attentes et besoins sur la recherche de fuite, la maîtrise des consommations, l'utilisation de l'eau pluviale, la réutilisation d'eaux usées traitées. Si nécessaire l'étape supplémentaire sera un accompagnement à la demande d'aides financières pour des études et/ou travaux.

PERSPECTIVES 2024

- *Création de 7 nouveaux piézomètres.*
- *Réalisation de deux campagnes d'échantillonnage en Hautes et basses eaux / mesures des teneurs en phytosanitaires et métabolites notamment.*
- *Délimitation des Aires d'Alimentation de Captages (tous sites hors Quiéry), étude pédologique dans ces périmètres et cartographie de la vulnérabilité intrinsèque de la ressource.*
- *Étude des possibilités de révision de la DUP de Quiéry la Motte*
- *Modélisation de l'impact du changement climatique sur la recharge des champs captants, notamment à Noyelles-Godault et Courcelles-lès-Lens*
- *Réalisation d'un état des lieux descriptif, fonctionnel et organisationnel des services d'alimentation en eau potable (phase 1)*
- *Étude de dangers et appréciation des risques sanitaires associés (phase 2),*
- *Élaboration du plan d'actions (phase 3),*
- *Animation et révision du PGSSE (phase 4)*

DSP assainissement - eaux pluviales

- La station d'épuration de Courcelles les Lens a été contrôlée par la DDTM.
- Les schémas Directeur d'Assainissement de Carvin et Courcelles sont toujours en cours.
- Il a été initié la mise en œuvre d'un exercice de crise en assainissement, exercice prévu début 2024.
- Diagnostic permanent : prise de connaissance des indicateurs et des flux de 2022 (T0).
- Initialisation de la démarche de la mise à jour exhaustive des points de déversements au milieu naturel des 3 systèmes d'assainissement afin d'avoir une meilleure connaissance patrimoniale.
- Pluies importantes en novembre 2023 ayant provoquées des inondations et des déversements sur le réseau, suivi de pluies récurrentes ayant engendrées une hausse du niveau de la nappe très importante provoquant des inondations de cave et des réseaux saturés.
- Fin décembre 2023, les berges du Filet Morand ont cédé, provoquant une entrée d'eau dans le réseau assainissement. Travail collaboratif avec le service infrastructures.
- Mise à jour du plan d'action sur les micropolluants – Travail collaboratif avec le service de Explore.
- Préparation de la campagne 2024 des contrôles périodiques SPANC avec le délégataire Travail collaboratif avec le service Explore.
- Suivi du contrat de DSP assainissement via l'organisation de comités techniques.

Promotion des techniques de gestion intégrée des eaux pluviales

Cette politique communautaire de gestion des eaux pluviales reconnue et innovante, répond aux objectifs du Projet de Territoire Ecologique. Elle participe aux adaptations du territoire nécessaires compte tenu du changement climatique, des risques d'inondations qui en découlent. La collectivité s'est investie à l'organisation d'événements de sensibilisation de gestion des eaux pluviales notamment.

- Au 9ème Forum National Gestion durable des eaux pluviales organisé par le réseau Idéal
- Il s'est tenu les 30 et 31 Mars 2023 à Lens, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin (CALL), l'Association pour le Développement Opérationnel des Techniques Alternatives (ADOPTA). L'Agglo Hénin-Carvin a été un partenaire technique et financier de cet événement, Une subvention de 10 000 € TTC a été versée à IdealCO.
- A la conférence – Débat sur la « Gestion des eaux pluviales en zone littorale - contrainte ou opportunité » qui s'est tenue le 17/10/2023 à Calais
 - Au Groupe de travail « Noues et Biodiversité » mis en place par ADOPTA

Fonds de Solidarité Communautaire / Fonds de Solidarité Internationale

Le Fonds de Solidarité Communautaire (FSC) est destiné à venir en aide aux plus démunis du territoire pour le paiement de leur facture d'eau. Ce dispositif, financé via une dotation annuelle de 50 000 € prévue au contrat de DSP Eau, vient en complément de la procédure FSL pilotée par le Département 62. Tout dossier de demande d'aide doit d'abord être examiné par la Commission FSL, puis en cas de refus, est présenté en Commission « Solidarité Eau » de la CAHC, après instruction de la demande d'aide par les services communautaires.

Le dispositif FSC a été mis à jour et un nouveau règlement a été adopté en Conseil Communautaire le 22 juin 2023, **Le montant des aides accordées en 2023 aux particuliers en situation de précarité s'est élevé à 11 610 €.**

Par ailleurs, un Fonds de Solidarité Internationale (FSI) a été mis en place en 2023, financé via une dotation annuelle de 50 000 €, conformément aux dispositions de la Loi n°2005-95 du 9 février 2005. Ce dispositif répond aux objectifs de Développement Durable visés par l'ONU à l'horizon 2030, et notamment à l'objectif n°6 concernant l'accès à l'eau et à l'assainissement.

Dans le cadre de ce dispositif, des subventions peuvent être attribuées à toute association représentée sur le territoire des Hauts de France pour la réalisation à l'international d'un projet d'accès à l'eau et / ou à l'assainissement.

Pour ce faire, un règlement a été mis en place pour définir les conditions d'attribution des subventions et un appel à projets a été engagé du 2/10 au 8/12/2023 afin que les associations intéressées par le dispositif puissent déposer un dossier de candidature.

Prix de l'eau

Un nouveau contrat de DSP en assainissement est entré en vigueur le 1er janvier 2022 (partie collecte des eaux usées), avec intégration du service de traitement des eaux usées à compter du 1er septembre 2023. Par ailleurs, un nouveau contrat de DSP Eau potable est entré en vigueur le 1er janvier 2023, avec intégration du service de production le 1er juillet 2023.

Ces modifications contractuelles intervenues au cours de l'année 2023 ont notamment eu pour conséquences différentes variations des parts du délégataire composantes du prix de l'eau au cours de cette même année. La Collectivité a ainsi souhaité limiter l'impact sur les usagers notamment domestiques de ces différentes variations, en stabilisant le prix global de l'eau à environ 5,20 € TTC / m3. Pour ce faire, des ajustements des parts Collectivité du prix de l'eau ont été nécessaires le 1er janvier, 1er juillet et 1er septembre 2023, conformément à la délibération 22/130 prise par le Conseil Communautaire en séance du 15 décembre 2022.

COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

2023, une nouvelle année charnière pour la Direction Collecte et Valorisation des déchets. Reprise en régie directe des déchèteries et réorganisation pour un service public en constante évolution.



UN SERVICE PUBLIC EN CONTINUELLE ÉVOLUTION

Chiffres clés



75 998

tonnes de déchets collectés dont
25 471 tonnes en déchèteries

31 877

tonnes d'ordures ménagères collectées soit
une baisse de 5.5% par rapport à 2022

6 933

tonnes d'emballages et papiers recyclables
collectés, soit une baisse de 4.5% par
rapport à 2022

3 904

interventions ont été réalisées sur les bacs
roulants : livraison / retrait / réparation

Passage de la gestion des déchèteries communautaires en régie directe

En mai 2023, la gestion des 4 déchèteries communautaires est passée en régie directe. Ce changement a nécessité une réorganisation du fonctionnement déjà existant. Ainsi, depuis septembre 2023 les horaires d'ouverture des déchèteries ont été étendus afin de donner plus de flexibilité aux usagers et trois agents sont désormais présents sur chacun des sites, permettant une bonne gestion du flux.



Calendrier 2022

Mai

Reprise en régie directe des 4 déchèteries.

Mars à fin juin

Campagne de stickage des bacs à déchets recyclables.

Fin novembre

Extension des horaires d'ouvertures en déchèterie et passage de 2 à 3 agents sur chaque site.

Tonnage des déchèteries

Carvin	5 754 tonnes
Courrières	5 956 tonnes
Évin-Malmaison	7 268 tonnes
Hénin-Beaumont	6 491 tonnes
Total	27 471 tonnes



Chiffres clés Fourrière animale

368 chiens accueillis

591 chats accueillis

270 chiens capturés

383 chats capturés

RESSOURCES ET ORGANISATION

Une nouvelle année charnière pour la direction générale Ressources et Organisation. 2023 a marqué notamment la reprise en régie des déchèteries et la réalisation d'un nouveau schéma directeur des ressources humaines.



UNE ANNÉE DE RÉORGANISATIONS ET DE MUTATIONS

Effectifs 2023

281

emplois permanents contre 260
en 2022

7

agents ont intégré les services
communautaires suite à la
reprise en régie des déchèteries

9

emplois ont été créés pour
renforcer la qualité du service
d'accueil dans les 4 déchèteries

Reprise en régie directe des déchèteries

Après une année 2022 marquée par la reprise en régie du service de la collecte des OM TRI sur les 14 communes de la CAHC, ce sont les 4 déchèteries du territoire qui ont été reprises au sein des services communautaires. Au total ce sont 7 salariés travaillant pour notre prestataire de services qui ont intégré les services communautaires.

Dans le cadre du projet de territoire écologique, l'Agglo Hénin-Carvin a repris l'ensemble de la chaîne de prévention, traitement et sensibilisation à la réduction des déchets, marquant ainsi sa volonté de disposer de l'ensemble des leviers décisionnels nécessaires à un service public optimal pour nos concitoyens.

Un nouveau schéma directeur

L'année 2023 a également été marquée par la réalisation d'un schéma directeur des ressources humaines (SDRH), véritable feuille de route stratégique pluriannuelle des RH de la CAHC. Cette feuille de route s'articule autour des thématiques suivantes :

- la modernisation et la sécurisation de la fonction RH
- le renforcement de l'accompagnement des agents dans leur carrière
- le partage de la fonction RH avec les encadrants
- le renforcement de la culture RH au sein de l'établissement

Ces axes de travail ont été partagés et ont permis d'alimenter un Agenda social partagé avec les représentants du personnel. Cet agenda permet de structurer le dialogue social et donc de donner de la lisibilité sur les sujets et leur définition mais aussi de les inscrire dans une feuille de route et un calendrier partagé de discussions avec les organisations syndicales.

Un pouvoir d'achat préservé

Parmi les chantiers prioritaires, il convient de noter la volonté marquée des élus de préserver le pouvoir d'achat des agents de l'agglo. Au-delà des mesures nationales obligatoires et supportées par le budget de l'établissement, les élus ont en effet souhaité que le régime indemnitaire de l'ensemble des agents soit revalorisé en 2023 afin de répondre à la forte inflation de l'année 2023. Ces mesures favorables s'ajoutent aux mesures prises les années précédentes et s'ajoutent à celles qui ont été prises dans le domaine de la protection sociale complémentaire (risque santé, risque prévoyance) également été mises en œuvre depuis plusieurs années

Dialogue de gestion et égalité Femme-Homme

En interne, une démarche de dialogue de gestion a vu le jour en 2023 entre la Direction des Ressources Humaines et l'ensemble des Directions de l'établissement. Son objectif était de pouvoir instaurer un dialogue RH avec les différents services afin d'anticiper les éventuelles évolutions individuelles ou collectives, les mobilités programmées, les projets de réorganisation et de structurer la démarche RH nécessaire dans le cadre des conférences budgétaires de fin d'année. Ce dispositif sera reconduit chaque année.

L'année 2023 a également permis de renouveler le plan d'action égalité Femme-Homme de l'établissement pour 3 ans, de 2024 à 2026. Ce renouvellement a permis de faire le bilan des actions déjà menées, entamées et de souligner celles qui pourraient encore être mise en œuvre sur les 3 prochaines années notamment en matière de sensibilisation et de communication auprès des agents de l'établissement.

PERSPECTIVES 2024

En termes de perspectives RH, les autres chantiers repris dans l'agenda social concernent notamment la modernisation de l'administration et de la poursuite de la démarche qualité de vie et conditions de travail. Ces réflexions se poursuivent notamment dans le cadre du projet d'administration relancé en fin d'année 2023 et qui s'est traduit en fin d'année par un questionnaire adressé à l'ensemble des agents de la CAHC marquant ainsi la volonté de l'administration de mener une démarche projet pragmatique, efficace et associant tous les agents souhaitant participer à celle-ci. Cette démarche se poursuit en 2024 et se traduira par l'organisation d'ateliers thématiques toute l'année.



AGGLO
HENIN-CARVIN

Lu. 19 au je. 22 juin
11h30 à 13h30

FORUM EMPLOI
au Centre Technique Communautaire
428 bd Branly, ZI de la peupleraie, Hénin-Beaumont

L'Agglo recherche des :

- > Mécaniciens poids lourds
- > Agents de collecte
- > Chauffeurs polyvalents
- > Agents d'accueil en déchèterie

N'oubliez pas votre CV

Infos auprès du Centre Technique Communautaire
0 800 313 249 Services à votre disposition

www.agglo-henincarvin.fr

SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE

Les réalisations de 2023

Plateforme GRC

- **De nouveaux téléservices en ligne**

De nouvelles démarches ont été mises en place au gré des besoins de services : animations Aquaterra (nouvelle programmation mise en ligne à chaque saison), offres d'emploi, appels à projets divers, aides aux entreprises, permis de louer...

- **Une utilisation croissante de la plateforme**

10 361 demandes ont été réalisées en 2023, dont 97.9% directement depuis la plateforme en ligne

- **Une plateforme en ligne... qui n'a pas vocation à remplacer l'humain**

La plateforme en ligne est un accélérateur dans les démarches pour certains, mais elle reste un frein pour d'autres. Aussi, les agents de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin ont réalisé 223 demandes « à la place » des usagers, par téléphone ou en présentiel, preuve, s'il en fallait encore une, que l'humain demeure au cœur de toute transformation digitale.

- **Mutualisation**

4 communes de l'Agglo Hénin-Carvin disposent également de leur propre GRC (Evin, Leforest, Libercourt et Montigny-en-Gohelle). Des comités de projet trimestriels sont organisés.

Équipement

Dans le cadre de la poursuite du développement du télétravail et de la visioconférence, l'Agglo s'est dotée de nouveaux ordinateurs portables et d'un écran interactif dans l'un de ses salles de réunion.

Renouvellement de notre système de pare-feu

Une mise à jour complète de notre système de pare-feu a été faite dans le but de renforcer la sécurité. Cette intégration de nouvelles technologies de protection et d'une gestion optimisée des accès a permis d'améliorer la performance et de garantir une meilleure conformité aux standards de sécurité.

Mise en service d'une nouvelle infrastructure et de nouveaux outils de sauvegarde

Une nouvelle infrastructure « système et stockage » a été installée, visant à moderniser l'architecture informatique avec des systèmes de stockage et des solutions de sauvegarde plus performants et adaptés.

Demandes par domaine



PERSPECTIVES 2024

- Poursuite de la montée en puissance de la plateforme GRC (nouveaux téléservices, nouvelles fonctionnalités) et de l'accompagnement au changement des agents
- De nouvelles perspectives de modernisation de l'administration avec la mise en œuvre du parapheur électronique et la dématérialisation de la fiche de paie.
- Poursuite de la maintenance du parc informatique

FINANCES

Dans le droit fil de sa démarche de qualification et professionnalisation, la direction des finances, a poursuivi ses actions en 2023 et mis en œuvre les premiers éléments d'un plan d'action tourné vers la certification des comptes de la collectivité.



DIRECTION DES FINANCES : UN BILAN TOUT EN TRANSPARENCE

Chiffres clés

49

autorisations de programmes pour un volume à réaliser de

218 M€

1 CIID

(Commission Intercommunale des Impôts directs) dans le cadre de la revalorisation des valeurs locatives des locaux professionnels

1 CCF

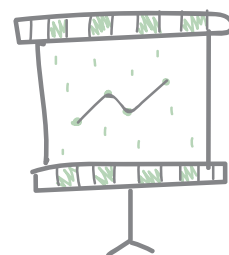
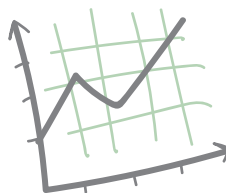
(Commission de contrôle financier)

Le renforcement de son pôle stratégie budgétaire-prospective-programmation

Directement impliqué dans la définition de la trajectoire financière, ce nouveau pôle, axé sur la performance budgétaire, permet ainsi :

- de renforcer l'approche pluriannuelle en améliorant le suivi et la lecture des autorisations de programme/crédits de paiement.
- d'améliorer la procédure budgétaire (éléments d'aide à la décision - qualité des documents- calendrier plus resserré...).
- de mettre en œuvre le « budget permanent » dans le cadre d'un dialogue de gestion avec les services opérationnels, pour adapter les crédits budgétaires aux besoins et anticiper l'atterrissage de fin d'exercice.

En 2023, les logiciels de prospective et d'analyse de la fiscalité ont été remis à plat.



L'action de la mission contrôle de gestion

La mission contrôle de gestion a poursuivi les approches financières analytiques nécessaires aux services et l'analyse des comptes de nos organismes satellites et partenaires

La commission de contrôle financier, organe transversal aux différentes missions comptables et financières a été consacré à l'étude :

- De la démarche de certification comptable et de son état d'avancement,
- Des rapports portant sur les délégations de service public eau et assainissement ; les garanties d'emprunt accordées par la CAHC à la SA d'HLM Maisons et Cités et à l'OPH Pas-de-Calais Habitat ; les avances remboursables accordées par la CAHC à l'association DIE et à la SCI FORMAININSERTION (pour l'association ADDS) ; la SAEM Territoires 62 et la SPL de l'Artois.



© Freepik

PERSPECTIVES 2024

Dans le cadre de la réorganisation des services 3 pôles se structureront en 2024 au sein du pôle « Pilotage-Stratégique » :

- **La mission dialogue de gestion dont les premiers travaux porteront sur la structuration du dialogue de gestion externe**
- **Le service pilotage évaluation prospective qui accompagnera les services dans le pilotage de projet**
- **La direction des affaires financières pour laquelle 3 axes de travail sont identifiés :**
 - *En matière budgétaire : le renforcement de la qualité budgétaire avec la mise en œuvre des outils de pilotage financiers et de projets*
 - *En matière de qualité comptable : la finalisation sur 4 budgets des écritures de régularisation de l'inventaire ; l'amélioration de la gestion et de la comptabilisation des recettes, la réduction des délais de paiement, la mise en œuvre du plan d'action vers la certification avec la réflexion sur l'organisation de la chaîne comptable.*
 - *Dans le cadre des relations intercommunales : organisation d'une CLECT sur l'actualisation des charges transférées au titre de l'aménagement des aires d'accueil des gens du voyage*

La Direction des finances poursuivra par ailleurs l'animation du réseau des responsables financiers notamment sur des hypothèses de mutualisation de l'outil d'analyse de la fiscalité.



COMMUNICATION ET TOURISME

Véritable support des services de l'Agglo Hénin-Carvin, la direction de la Communication et du Tourisme a de nouveau été un soutien sans faille dans les projets de la collectivité. Pour la mission Tourisme, en 2023, l'accent a été porté sur le tourisme industriel.



AGGLO HÉNIN-CARVIN : UN VÉRITABLE SPOT TOURISTIQUE

En 2023, l'accent a été porté sur le tourisme industriel avec une belle promotion des métiers de l'industrie, et parallèlement, se sont poursuivies les animations de plein air.



Des visites d'entreprises pour révéler la vitalité économique du territoire

Six entreprises, un lycée professionnel et l'usine itinérante de l'UIMM ont participé au dispositif : lycée professionnel (ferronnerie d'art et domotique) à Oignies, Flinois à Dourges, PMC Ouvrière à Carvin, Ontex à Dourges, La Fabrique 4.0 (usine itinérante de l'UIMM) au Parc des Îles, Créalaser à Courcelles-lès-Lens, Prima Group à Libercourt et Usleep à Dourges. Le programme a attiré 105 participants (les jauges sont restreintes dans certaines entreprises) satisfaits. La Voix du nord a couvert les visites de 3 entreprises : Flinois, Ontex et Prima Group.

Une animation avec les cokiers pour faire vivre la mémoire industrielle du territoire

L'association des anciens cokiers DC3 a présenté l'exposition « L'industrie, c'est du lourd ! » du 8 au 12 novembre 2023 à Aquaterra. Ce projet a été conçu en lien avec la programmation de « Vos vacances à l'usine », et tout particulièrement, l'accueil sur le Parc des Îles de La Fabrique 4.0. En effet, La Fabrique a montré les métiers industriels d'aujourd'hui aux scolaires (classes de 4ème) et aux demandeurs d'emploi, mais aussi à tout public dans un créneau réservé au dispositif « Vos vacances à l'usine ».

L'exposition de DC3 portait sur les anciens métiers industriels. Des photos anciennes, des outils, des pièces, des tenues de travail... ont été présentés aux visiteurs et commentés par les anciens cokiers.

Le jeudi après-midi a eu lieu un temps d'échange avec différents professionnels en activité et à la retraite, regroupés en équipe pluridisciplinaire pour échanger sur l'évolution des métiers de l'industrie.

Durant ces 5 jours d'exposition, 230 personnes ont été accueillies à Aquaterra dont 53 enfants, avec un pic de fréquentation le samedi 11 novembre.

Des randonnées pédestres pour une approche en mode doux du territoire

Pour la 3ème fois, l'Agglo Hénin-Carvin s'est appuyée sur l'association « Les marcheurs de la Gohelle » pour proposer des randonnées pédestres, accompagnées et préparées par l'association : 6 boucles entre 5 et 20 km ont été proposées, couvrant tout le territoire.

Des nouveautés sont à souligner : un partenariat avec EDEN 62 et Aquaterra, des étirements en fin de randonnée pour Courrières et Carvin, une randonnée à la journée avec un pique-nique offert sous abri à Leforest. Au total, 110 participants.



Une labellisation fédérale pour communiquer sur l'archipel vert

Un itinéraire peut être labellisé par le Comité départemental de randonnée pédestre s'il répond à des critères fédéraux. Cela induit une signalétique déployée sur place et une diffusion large et ciblée dans les supports de communication nationaux. Nous avons déjà 2 parcours labellisés. Des nouveaux projets ont été lancés : le tour de Carvin et la liaison entre Evin-Malmaison et Courcelles-lès-Lens.

Une nouvelle édition du « Terril Zen » pour une valorisation originale des terrils

La programmation 2023 prévoyait 5 dates sur 5 sites (Libercourt, Ste Henriette, Parc des Iles, Leforest, 9-9bis) et pour 5 disciplines différentes (sophrologie, stretching postural, stretching, Hatha yoga, Qi Gong). Elle s'est déroulée comme prévu, sauf pour la séance de yoga à Leforest annulée pour cause de temps pluvieux.

La 6ème édition du Terril Zen a pâti d'une météo peu favorable (pluies orageuses ou forte chaleur). Il y a eu quand même 71 participants satisfaits de la découverte des terrils et des séances de bien-être.

Un accueil touristique saisonnier au 9-9bis pour attirer les visiteurs qui viennent de loin

L'accueil touristique organisé au 9-9bis, dans le cadre d'un partenariat entre l'Agglo Hénin-Carvin, le 9-9bis et l'Office de tourisme de Lens-Liévin, a été reconduit du samedi 17 juin (les 10 ans du 9-9bis) au dimanche 17 septembre (Journées du patrimoine) selon les horaires suivants : de 14H00 à 18H00 du mercredi au samedi et pour le dimanche : 11H00-13H00 et 14H00-18H00.

Le public avait accès au bâtiment des douches où une exposition les attendait et une visite guidée du 9-9bis d'une heure était proposée à 15H00.



Les réseaux de l'Agglo

410

posts Facebook

10 100

followers Facebook (+ 951 en 2023)

639

nouvelles mentions J'aime pour la page Facebook

1 524

followers Instagram

Le site de l'Agglo en chiffres

240 939

personnes ont consulté l'un des contenus de la page de l'Agglo Hénin-Carvin

318

actualités ou événements publiés

17 062

téléchargements

Top 5

des pages les plus consultées

1 Collecte des végétaux

2 Collecte des déchets

3 Déchèteries

4 Pass'Sport

5 Plan interactif



EXÉCUTIF ET BUREAU COMMUNAUTAIRE

LE PRÉSIDENT



Christophe PILCH
Président de la Communauté
d'Agglomération Hénin-Carvin
Maire de Courrières

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE (18 membres)

Le Président,
les 14 Vice-Présidents
et 3 membres élus :



Steeve BRIOIS
Maire d'Hénin-Beaumont



Tony FRANCONVILLE
Maire de Dourges



Valérie BIEGALSKI
Maire de Noyelles-Godault

LES 14 VICE-PRÉSIDENTS DE L'EXÉCUTIF



Fabienne DUPUIS
1^{ère} Vice-Présidente déléguée
aux Ressources humaines et
à l'égalité Femmes-Hommes
Maire d'Oignies



Christian MUSIAL
2^e Vice-Président délégué
à la Transition écologique
Maire de Leforest



Valérie CUVILLIER
3^e Vice-Présidente déléguée aux
Grands projets communautaires
Maire de Rouvroy



Philippe KEMEL
4^e Vice-Président délégué
à la Politique de la Ville et
à la participation citoyenne
Maire de Carvin



Valérie PETIT
5^e Vice-Présidente
déléguée au Sport
Maire d'Evin-Malmaison



Marcello DELLA FRANCA
6^e Vice-Président délégué à
l'Aménagement du territoire
et à la rénovation de l'habitat
Maire de Montigny-en-Gohelle



Edith BLEUZET
7^e Vice-Présidente déléguée
à la Culture et au
rayonnement touristique
Maire de Courcelles-lès-Lens



Daniel MACIEJASZ
8^e Vice-Président délégué
à l'Administration générale
et à la mutualisation
Maire de Libercourt



Bernard CZERWINSKI
9^e Vice-Président délégué
à la Santé et à l'accès au soin
Maire de Drocourt



Jean-Marie MONCHY
10^e Vice-Président délégué
au Service public de l'eau
Maire de Bois-Bernard



Gérard BIZET
11^e Vice-Président délégué
à la Réduction et à la valorisation
des déchets
Adjoint au maire de Noyelles-Godault



Régis DELATTRE
12^e Vice-Président délégué
aux Finances
Adjoint au maire de Carvin



Didier BONNET
13^e Vice-Président délégué
à la prévention de la délinquance
et à la lutte contre les discriminations
Adjoint au maire de Rouvroy



François THÉRET
14^e Vice-Président délégué
à l'Emploi et au développement
économique
Adjoint au maire de Courrières

Communauté d'Agglomération

Siège de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin

242, boulevard Albert Schweitzer
BP 129 - 62253 Hénin-Beaumont CEDEX
Tél : 03 21 79 13 79
www.agglo-henincarvin.fr



Aquaterra

1573, boulevard des Frères Leterme
62110 Hénin-Beaumont
Tél : 03 21 79 74 94



Le Métaphone®

Rue Alain Bashung - 62590 Oignies
Tél : 03 21 08 08 00
www.9-9bis.com



Centre Technique Communautaire

428, boulevard Édouard Branly
ZI de la Peupleraie - 62110 Hénin-Beaumont
Tél : 0 800 313 249 (N° vert / Service & appel gratuits)

Fourrière

Rue Albert Carré - 62119 Dourges
Tél : 03 21 75 37 95

ILTV

Rue du Tordoir - 62590 Oignies
Tél : 03 21 74 03 47
www.iltv.fr



Pépinière d'entreprises de La Tuilerie

Zone de la Tuilerie - 102ter rue Lazare Carnot
62790 Leforest
Tél : 03 61 57 05 20

Syndicats mixtes

SYMEVAD



SYndicat Mixte d'Élimination et de VALorisation des Déchets
60, rue Mirabeau Prolongée
CS 10 014 - 62141 Évin-Malmaison CEDEX
Tél : 03 21 74 35 99
www.symevad.org

Artois Mobilités



Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle
39, rue du 14 juillet - CS 70 173 - 62303 Lens CEDEX
Tél : 0800 409 209
www.smt-artois-gohelle.fr

SCOT Lens-Liévin-Hénin-Carvin

Schéma de Cohérence Territoriale
242, boulevard Albert Schweitzer - BP 156
62253 Hénin-Beaumont
Tél : 03 21 43 59 51
www.scot-llhc.fr



Pôle métropolitain de l'Artois

30/32 rue Casimir Beugnet - 62300 Lens



Les 14 communes

Bois-Bernard

Maire : Jean-Marie MONCHY
Hôtel de Ville
Place de la Mairie - 62320 Bois-Bernard
Tél : 03 91 83 07 00
www.bois-bernard.fr



Carvin

Maire : Philippe KEMEL
Hôtel de Ville
1, rue Thibaut - 62220 Carvin
Tél : 03 21 74 76 00
www.carvin.fr



Courrières

Maire : Christophe PILCH
Hôtel de Ville
2, place Jean Tailleux - 62710 Courrières
Tél : 03 21 74 80 20
www.courrieres.fr



Courcelles-lès-Lens

Maire : Edith BLEUZET
Hôtel de Ville
1, rue des Poilus
62970 Courcelles-lès-Lens
Tél : 03 61 19 74 00
www.courcelles-les-lens.fr



Dourges

Maire : Tony FRANCONVILLE
Hôtel de Ville
18, rue Léon Gambetta
62219 Dourges
Tél : 03 21 69 87 00
www.dourges.fr



Drocourt

Maire : Bernard CZERWINSKI
Hôtel de Ville
49, route d'Arras - 62320 Drocourt
Tél : 03 21 13 99 20
www.mairie-drocourt.fr



Évin-Malmaison

Maire : Valérie PETIT
Hôtel de Ville
Rue Emile Basly
62141 Évin-Malmaison
Tél : 03 21 77 84 99
www.evin-malmaison.fr



Hénin-Beaumont

Maire : Steeve BRIOIS
Hôtel de Ville
1, place Jean Jaurès
62110 Hénin-Beaumont
Tél : 03 21 74 87 00
www.mairie-heninbeaumont.fr



Leforest

Maire : Christian MUSIAL
Hôtel de Ville
Place Salengro - 62790 Leforest
Tél : 03 91 83 06 20
www.villedeforest.fr



Libercourt

Maire : Daniel MACIEJASZ
Hôtel de Ville
1, place de l'Hôtel de Ville
62820 Libercourt
Tél : 03 21 08 10 50
www.libercourt.fr



Montigny-en-Gohelle

Maire : Marcello DELLA FRANCA
Hôtel de Ville
14, rue Uriane Sorriaux
62640 Montigny-en-Gohelle
Tél : 03 21 79 30 80
www.mairie-montigny.fr



Noyelles-Godault

Maire : Valérie BIEGALSKI
Hôtel de Ville
38, rue de Verdun
62950 Noyelles-Godault
Tél : 03 21 13 97 77
www.ville-noyelles-godault.fr



Oignies

Maire : Fabienne DUPUIS
Hôtel de Ville
1, place de la IV^e République
62590 Oignies
Tél : 03 21 74 80 50
www.oignies.fr



Rouvroy

Maire : Valérie CUVILLIER
Hôtel de Ville
5, rue de la Mairie - 62320 Rouvroy
Tél : 03 21 74 82 40
www.ville-rouvroy62.fr





242, boulevard Albert Schweitzer
BP 129
62253 - Hénin-Beaumont CEDEX
Tél. : 03 21 79 13 79

www.agglo-henincarvin.fr